

Dossier

La Coulée verte
s'aménage à Sceaux



Spécial élections

Cahier central
à détacher
dans ce numéro

Projeunes

Déposez votre dossier !



les
Rendez-vous
chorégraphiques
de **Sceaux**

le trianon

CINÉMA

Semaine du 28 mars
au 3 avril

Au nom de la liberté
de Phillip Noyce

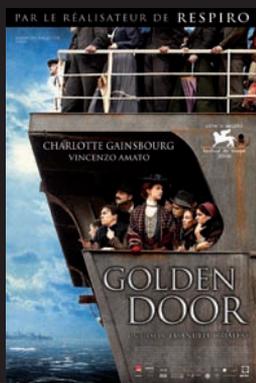


La ferme en folie
de Steve Oedekerk
Ciné-enfants à partir de 5/6 ans

Les témoins
de André Téchiné

Semaine du 4 au 10 avril

Golden Door
de Emanuele Crialese
Lion d'argent
Festival de Venise 2006



J'attends quelqu'un
de Jérôme Bonnell

L'île aux trésors
de Alain Berberian
Ciné-enfants à partir de 8 ans

Entre adultes
de Stéphane Brizé

> Pour connaître tous les détails sur les films (jours, horaires, durée...), consultez le programme détaillé sur répondeur au 01 46 61 20 52, le site internet www.sceaux.fr, rubrique culture ou reportez-vous au programme diffusé devant le cinéma, chez les commerçants et dans les principaux équipements de la Ville.

AGENDA

AVRIL

4. Conférence *Francisco Goya*.
Page 28.

4. Concert *Trio Wanderer*
aux Gémeaux. Page 27.



5. Concert au lycée Lakanal.
Page 27.

6. Concert *Eiffel* aux Gémeaux.
Page 27.

7. Fermeture exceptionnelle de
la mairie le samedi de Pâques.

7. Basket : Sceaux NM3 vs.
Neuville-aux-Bois à 20h au
gymnase des Clos Saint-
Marcel.

8. Marché des artistes et
animation au marché bio de
Robinson. Page 15.

10 au 20. Sorties et anima-
tions vacances pour les 7-16
ans au CSCB. Page 33.

11. Visite thématique *Images
de l'aqueduc d'Arcueil* au
musée de l'Ile-de-France.
Page 28.

14. Basket : Sceaux NF2 vs.
Bellerive au gymnase des
Clos Saint-Marcel à 20h.

16 au 20. Stages vacances
à la MJC au Tennis Club de
Sceaux. Page 33.

18. Visite gratuite du domaine
de Sceaux pour les 7-14 ans.
Page 33.

21. Stage *Master Class* à
l'ENM*. Page 27.

22. Élection présidentielle :
premier tour.

24. ENM* Heure musicale à 19h
à l'Ancienne mairie.

24. Conférence *La justice et le
plaisir sont-ils compatibles ?*
Page 28.

26. Conférence *Les peintres
du silence : Vermeer,
Hammershoi et Hopper*.
Page 28.

26. Goûter dansant au CSCB.
Page 33.

27 avril au 30 mai. *Les
Rendez-vous chorégraphiques
de Sceaux* aux Gémeaux.
Page 26.



28. Portes ouvertes de la
délégation locale de la Croix-
Rouge. Page 20.

28. Marché du commerce
équitable. Page 17.

28. *Adopage* à la bibliothèque
municipale. Page 34.

28 et 29. *Fête du printemps et
de ses saveurs* dans les
quartiers commerçants de
Sceaux. Page 16.



Jusqu'au 5 mai. Inscriptions
au rallye pédestre du CSCB.
Page 34.

Jusqu'au 25 mai. Dépôt des
dossiers de candidature pour
Projeunes. Page 33.

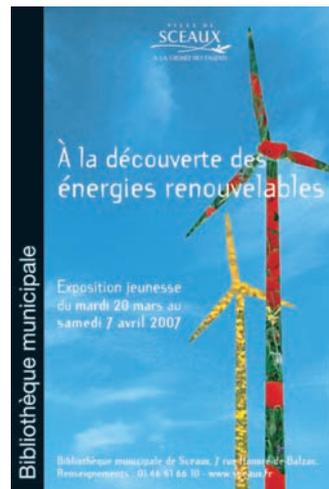
EXPOSITIONS

*Damien Vervust
et Ana Maria Westphalen*
Jusqu'au 30 avril
Galerie Paris-Berlin. Page 28.

Exposition patchwork
Jusqu'au 6 avril
Animathèque MJC.

Ateliers d'arts plastiques
Jusqu'au 6 avril
CSCB

À la découverte des énergies
renouvelables
Jusqu'au 7 avril
Bibliothèque municipale.
Page 33.



*Jim Delarge
Sophie Valette
et Gabrielle Baëcile*
Du 18 avril au 13 mai
Galerie Klein.
Page 28.

*La Coulée verte s'aménage
à Sceaux*
Jusqu'au 27 avril
Hôtel de ville.
Pages 4 et 5.

L'improptu de Sceaux
Jusqu'au 2 mai
Orangerie du domaine
de Sceaux.



“ L’actualité municipale reste riche d’initiatives et de réalisations ”

Chacun connaît l’importance des consultations électorales qui se dérouleront dans notre pays au cours des prochaines semaines. Comme lors de chacune de ces périodes intenses sur le plan politique national, et conformément à la “charte” qu’ils ont signé dès le début de ce mandat, tous les membres de la majorité municipale disposent d’une liberté totale de soutenir le candidat de leur choix (ou de participer eux-mêmes aux consultations électorales en question). Chacun des élus de la majorité s’est engagé à faire en sorte que son action en la matière ne devait avoir aucune conséquence quant au bon fonctionnement de la majorité municipale et à leur action commune au service de notre Ville. Ce sens des responsabilités doit être souligné, car il est parfaitement conforme à l’intérêt de notre Ville et de tous ses habitants.

Car l’actualité municipale reste riche d’initiatives et de réalisations dans de nombreux domaines, comme en témoignent les pages de ce magazine et le vote du budget communal pour 2007. Maintenir et développer la qualité de la vie pour tous, donner à chacun la possibilité de son épanouissement, assurer la diversité sociale, préserver le cadre de vie de Sceaux sans pour autant “geler” la ville, restent plus que jamais nos priorités, dans un contexte pourtant incertain. La majorité municipale - souvent soutenue par tout ou partie des groupes minoritaires, il faut le souligner - s’y emploie avec courage et détermination. Pourtant, elle ne pourra peut-être pas continuer à le faire dans les années qui viennent sans une profonde réforme des ressources communales - et notamment de la fiscalité locale -, une révision en profondeur des conditions de fonctionnement de la communauté d’agglomération et, plus largement, des règles de gouvernance de l’agglomération parisienne, de plus en plus inadaptées. Des enjeux très actuels, dont nous aurons l’occasion, je l’espère, de parler très prochainement.

Avec vous,
Philippe Laurent

Philippe Laurent
Maire de Sceaux
Vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine
Vice-président de la communauté d’agglomération des Hauts-de-Bievre

SCEAUX
magazine

N° 369 - AVRIL 2007
Mensuel municipal 48^e année

Directeur de la publication : Philippe Laurent
Rédacteur en chef : Claire Civel-Penot
Édition : Ville de Sceaux - Direction de la Communication
Rédaction : Céline Dubois, Caroline Kehr
Couverture : Arièle Bonzon
Hôtel de Ville - 122 rue Houdan 92330 Sceaux - tél. 01 41 13 33 00 - fax 01 41 13 33 99
Site web : www.sceaux.fr
Imprimerie : RAS - 95400 Villiers-le-Bel - Dépot légal à parution
Régie publicitaire : Sphère publique - Tél : 01 45 63 28 28



SOMMAIRE

2 AGENDA

3 ÉDITO

4 DOSSIER

LA COULÉE VERTE S’AMÉNAGE À SCEAUX

6 ACTUALITÉS

- > Une crèche “en plein cœur”
- > Prévenir les délits, c’est prévenir la police !
- > Sceaux sur le long terme : entretien avec Philippe Laurent
- > Kikoo : clients, commerçants, tous gagnants !
- > Les commerçants fêtent le printemps !
- > Marché du commerce équitable le 28 avril
- > Plaine des Quatre-Statues : le chantier avance
- > Pigeons et grippe aviaire
- > Des nouveaux locaux pour la Croix-Rouge : portes ouvertes

22 DÉMOCRATIE LOCALE

- > Conseil d’enfants : cap sur le développement durable
- > Mieux connaître l’administration communale : Graphistes, la création au service de la ville
- > Tribunes

CAHIER CENTRAL

- > Spécial élections

26 CULTURE

- > Heures de pointe pour les Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux
- > Début avril en musique
- > Opéra en plein air : réservez à l’office du tourisme
- > Expositions printanières
- > Expositions sensorielles

30 TEMPS LIBRE

- > Et la palme est décernée au... Béluga
- > Projeunes, un grand projet ?
- > Vacances animées
- > Rallye pédestre
- > Ateliers seniors

36 ASSOCIATIONS

39 BON À SAVOIR

- > RESTAURANT SCOLAIRE
- > SERVICES DE GARDE
- > PETITES ANNONCES

43 LES SCÉENS

- > État civil
- > Demande de passeport

La Coulée verte s'aménage à Sceaux



La partie de la Coulée verte qui sera aménagée à Sceaux se situe entre la rue des Clos Saint-Marcel et la rue des Chêneaux. Le point sur les acteurs et le coût de l'aménagement, les partis pris du projet et le déroulement des travaux qui s'achèveront début 2009.

Au début des années 1980, le tracé du futur TGV Atlantique au sud de Paris pose la question de l'intégration de ce projet dans l'environnement. C'est alors qu'est née la Coulée verte du sud parisien, créée par le syndicat mixte d'étude et de réalisation de la Coulée verte du sud parisien (SMER). Composée d'espaces verts et d'une promenade continue pour les piétons et les cyclistes depuis Paris jusqu'à la gare RER de Massy-Verrières, elle s'étend sur 12 kilomètres, ce qui permet l'aménagement d'aires de jeux et de pique-nique, de roseraies, de jardins familiaux. Depuis 1985, la démolition des bâtiments installés sur la Coulée verte

“Le parti pris adopté s'appuie sur les caractéristiques du site en les renforçant”

Vincent Pruvost, paysagiste

de part et d'autre de la rue Houdan est attendue. Pour permettre l'aménagement de cette partie, il est en effet indispensable de libérer l'emprise occupée par les “baraquements”

(95 rue Houdan) et par le bâtiment préfabriqué qui a longtemps abrité la direction de l'Aménagement, de l'urbanisme et des services techniques de la Ville (132 rue Houdan). La démolition de ces bâtiments est enfin rendue possible par deux opérations conduites par la ville de Sceaux : l'extension de l'hôtel de ville et la reconversion des anciens garages municipaux en locaux d'activités.

Le projet d'aménagement

“Cette séquence à Sceaux est le point culminant de l'ensemble de la Coulée verte”, explique Vincent Pruvost, le paysagiste retenu par le

Qui fait quoi ?

La maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée par le syndicat mixte d'étude et de réalisation de la Coulée verte du sud Parisien (SMER). Ce syndicat est composé de la région Ile-de-France, des conseils généraux des Hauts-de-Seine et de l'Essonne et des neuf villes traversées par la Coulée verte (Malakoff, Châtillon, Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Sceaux, Châtenay-Malabry, Antony, Verrières-le-Buisson, et Massy). Pour améliorer la coordination des travaux d'entretien (espaces verts, équipements, arrosage et éclairage), la gestion a été transférée au département des Hauts-de-Seine, dans le cadre d'une convention conclue en 2003 et renouvelée en 2006 avec les villes. La sécurité de cet espace relève selon la convention du "régime général assuré par la police d'État". La garde équestre départementale composée d'agents de la police nationale effectue en particulier la surveillance des lieux.

Le projet est le fruit d'une démarche concertée. Les riverains ont également été informés. "Pour le projet à Sceaux, des réunions des acteurs se sont régulièrement tenues. La concertation avec les villes et les partenaires a toujours existé autour des projets de la Coulée verte", atteste Caroline Dumas-Pilat, chargée de mission du SMER. "Cela permet de répondre aux contraintes et desiderata, tout en respectant l'impératif de cohérence sur les aménagements à réaliser."

Qui paye quoi ?

Le coût de l'aménagement de la Coulée verte sur la partie de Sceaux concernée par le projet est de l'ordre de 2,8 millions d'euros HT (travaux, honoraires et démolitions), financés à 20% par la Ville (en stricte application des statuts du SMER négociés il y a vingt ans) et à 80% par le conseil général des Hauts-de-Seine et la région Ile-de-France. L'entretien est financé entièrement par le conseil général des Hauts-de-Seine. Conformément aux accords passés dans les années 80, les villes sont tenues de payer un loyer à Réseau ferré de France pour la mise à disposition des terrains. Ces obligations sont en voie de renégociation afin d'obtenir une réduction du montant de ce loyer (85 185,21 € annuels pour Sceaux en 2006).

SMER pour la conception du projet. "Elle comporte deux versants de part et d'autre de la rue Houdan : au nord, l'unique forêt urbaine de la Coulée verte et au sud, une vue dégagée offrant une perspective lointaine sur le paysage. Le parti pris adopté s'appuie sur les caractéristiques du site en les renforçant". Le projet choisi respecte la cohérence d'aménagement de la Coulée verte. "Sceaux est le dernier "tronçon" à être aménagé. Il doit par conséquent s'intégrer harmonieusement avec l'existant. En tant que maître d'ouvrage, cela fait partie de notre rôle d'y veiller", précise Caroline Dumas-Pilat, chargée de mission du SMER. "Cela permet non seulement une concordance visuelle sur la promenade (unité dans le mobilier, le dispositif d'éclairage...), mais cela répond aussi à des contraintes d'entretien et de maîtrise des coûts pour le conseil général des Hauts-de-Seine, en charge de la gestion de cet aspect".

1,2,3, nous irons au bois...

Le nord comporte déjà une partie boisée qui sera confortée. "Un "creux" sera créé dans cette forêt urbaine pour renforcer le caractère calme et ombragé du lieu", poursuit Vincent Pruvost. "Les déblais seront d'ailleurs valorisés pour construire le belvédère dans la partie sud. Cette partie aura un caractère intimiste et tranquille, avec de nouvelles essences variées et odorantes : elle sera accueillante pour les flâneurs et la faune, avec des feuillages panachés."

4,5,6, piétons et cyclistes...

La Coulée verte offre une véritable possibilité de circulation douce sur sa longueur. La partie

"Le dernier "tronçon" (...) doit s'intégrer harmonieusement avec l'existant" Caroline Dumas-Pilat, chargée de mission du SMER

aménagée à Sceaux prend bien entendu en compte cette dimension. "Piétons et cyclistes pourront suivre un cheminement mixte, que nous avons rendu très lisible", indique Vincent Pruvost. La rue Houdan est le trait d'union entre les deux versants. Pour assurer la sécurité des usagers aux abords de cette voie à fort trafic, la largeur de la chaussée est rétrécie. Les pistes cyclables et les emplacements de stationnement sont supprimés, offrant une meilleure visibilité sur la traversée. Les trottoirs sont quant à eux élargis de façon à accueillir confortablement piétons et cyclistes. L'emplacement des feux tricolores sera adapté en conséquence.

7,8,9, un pré vert tout neuf !

La partie sud offre un espace dégagé. Cette caractéristique a inspiré le projet. "Elle accueillera une grande prairie dynamique que nous avons imaginée comme un espace de rencontre avec une grande pelouse accessible aux promeneurs, très ensoleillée par beau temps", décrit Vincent Pruvost. "Les plantations ont été choisies dans un esprit plus "méditerranéen" : romarin, lavande... Cette "prairie" s'achève sur un belvédère, balcon qui offre une vue lointaine sur le paysage. Une table d'orientation permettra de se repérer. L'aire de jeu sera aménagée sur le côté, clôturée et protégée par une haie."

➤ L'exposition sur la Coulée verte se poursuit dans la vitrine de l'hôtel de ville jusqu'au 27 avril 2007.

Le déroulement des travaux

Une première phase (environ 3 mois) concerne la préparation du chantier et la démolition des bâtiments à partir de juillet prochain. Suivra la phase de plantation et d'aménagement du site de 15 mois, qui inclut une période d'environ 6 mois durant laquelle la Coulée verte, achevée, restera cependant inaccessible pour permettre la pousse et l'entretien des nouvelles plantations. Au total, la durée prévue des travaux est de 18 mois. Pendant le chantier, les cyclistes et les piétons pourront circuler en parallèle de la Coulée verte, en empruntant la rue du Maréchal-Joffre et la rue Gaston-Lévy. Ces voies seront transformées temporairement en cour urbaine, permettant la circulation des cyclistes à double sens et avec une limitation à 15km/h de la vitesse des véhicules.

Journée Francophonie du 17 mars

Un partage vraiment équitable ?



© Sylvie Scala
La table ronde de gauche à droite : Pierre Chapsal, Bernard Foulon, Moussa Konaté, Jacques Durin, Jackson Noutchié-Njiké, Gérard Sournia.

Espace géographique, culturel, économique, géo-politique ... Oui, sans doute. Mais la Francophonie est avant tout, profondément, un partage : le partage d'une langue et des valeurs qu'elle porte.

Cette notion de partage a irrigué la Journée Francophonie, organisée le 17 mars par la ville de Sceaux, avec le soutien de trois partenaires, comme l'a souligné son maire Philippe Laurent : la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture. Une journée qui a réuni *"un des plateaux d'intervenants les plus qualifiés en France sur ce thème"*, selon Pierre Chapsal, animateur des débats et "co-constructeur" de la journée avec Jean-Louis Oheix, adjoint au maire.

Inventé vers 1880 par Onésime Reclus, le mot "francophonie" est devenu une ambition au début des années 1960 - portée par les présidents Senghor (Sénégal), Diori (Niger), Bourguiba (Tunisie) et le prince Sihanouk (Cambodge) - et une réalité en 1970, avec la création de l'Agence de coopération culturelle et technique. Aujourd'hui, l'OIF - qui a succédé à l'Agence en 1997 - compte 55 états membres et 13 états observateurs. La francophonie, ce sont des institutions qui *"mènent des combats au service des peuples"*, a noté Alexandre Wolff, représentant de l'OIF. A preuve, les actions en direction de la jeunesse, telles que les 26 campus numériques présents dans le monde et le futur volontariat francophone ; les actions relevant de l'éducation, avec les Maisons francophones du savoir, centres de ressources pédagogiques.

Mais la francophonie est également affaire d'individus qui s'engagent sur le terrain, à l'image des Scéennes et Scéens intervenant en Roumanie et en Afrique (voir encadré). Si leurs champs d'intervention diffèrent, les associations concernées ont un point commun : le français est soit l'objet même de leur activité, soit le vecteur de communication de leurs actions. Cette langue en partage continue de se diffuser, avec 110 millions d'apprenants dans le monde, contre 75 millions en 1974. Là est l'essentiel, pour Pierre Janin, chargé de mission à la DGLFLF : *"La défense de la place du français dans le monde et non la défense du français, au sens de défense d'une langue pure"*.

La francophonie est-elle le moteur de cette volonté ? Ce serait réduire son

objet, a estimé lors du débat de clôture Jacques Durin, proviseur de la cité scolaire Marie-Curie de Sceaux, car *"elle est au-delà de la langue : elle est l'expression pacifique des valeurs que représente la langue française, valeurs qu'elle partage avec d'autres langues"*. Moussa Konaté, écrivain malien, et Jackson Noutchié-Njiké, journaliste camerounais de la revue *Le français dans le monde*, ont mis en avant, eux aussi, ce partage des valeurs. Avant de poser une question : *"Si la francophonie est un partage, pourquoi les auteurs africains sont-ils absents de l'enseignement français ?"*. Pour l'éditeur Bernard Foulon, il est effectivement *"incompréhensible qu'il n'y ait pas, dans le secondaire, d'ouverture aux cultures francophones"*. Tout aussi grave est le fait, selon Gérard Sournia, chargé de mission Francophonie au Conseil régional d'Ile-de-France, que le thème de la francophonie ne soit pas abordé par les candidats à l'élection présidentielle.

Entrons-nous alors *"dans un trou noir"*, comme le craint Jackson Noutchié-Njiké ?

Trois ambassadeurs, trois associations

Les ambassadeurs en France de la Roumanie, du Burkina-Faso et du Mali ont honoré de leur présence la Journée Francophonie de Sceaux.



Ambassadeur de Roumanie, Sabin Pop s'est plu à rappeler qu'il avait appris notre langue grâce à un Français qui s'occupait d'une bibliothèque dans sa ville natale. La bibliothèque francophone créée à Târgu-Mures en 1999 par l'Association de coopération francophone Sceaux/Târgu-Mures, présidée par Jacqueline Oheix, verra-t-elle l'un de ses étudiants ou lycéens abonnés devenir aussi ambassadeur ?



Filipe Savadogo, ambassadeur du Burkina-Faso, a remercié l'association scéenne d'amitié africaine ASAMA, présidée par Nicolas Becquart qui avait convié Catherine Ruelle, journaliste à RFI, à enrichir la description du travail réalisé sur place par une présentation du cinéma burkinabé. Des remerciements pour les actions d'aide au développement menées depuis 1985 dans cinq villages, pour lesquelles *"le français est un trait d'union"*.



Appelé par d'autres obligations, l'ambassadeur du Mali, Mohamed Salia Sokona, n'a pas eu l'occasion de s'exprimer publiquement. Mais sa présence témoignait de l'intérêt porté à l'association Solidarité Kendié, présidée par Geneviève Reymann, qui travaille à améliorer l'accès à l'eau de cette commune du plateau Dogon, à apporter son soutien aux écoles, à améliorer la condition des femmes ...

Manifestations philatéliques : sous le signe de l'émotion



L'inauguration de l'exposition philatélique régionale, l'ouverture du 25^e congrès du GAPHIL*, et le lancement de la mise en vente anticipée du timbre commémorant le 50^e anniversaire du Traité de Rome resteront pour tous les participants un grand moment chargé d'émotion, celui où Robert Moittié, scéen depuis 1970 et président du Cercle philatélique de Bourgl-Reine/ Sceaux depuis 26 ans, a annoncé sa "retraite philatélique".

Après avoir dit toute sa reconnaissance à la ville de Sceaux pour son fidèle soutien matériel et moral à l'activité philatélique depuis des années, Robert Moittié a témoigné de sa foi en l'avenir. *"Il faut croire à la jeunesse qui contribuera à la continuité de notre passion. (...) Je vais retourner vers une philatélie plus calme, plus individuelle. Il faut toujours savoir regarder vers l'avenir et je suis très heureux d'avoir aujourd'hui ma femme et mes petits enfants à ce moment de la vie où une page se tourne"*.

"Principal artisan de cette manifestation exceptionnelle", comme a souhaité le souligner Philippe Laurent, maire de Sceaux, Robert Moittié a en effet contribué à confirmer la vocation philatélique et européenne de Sceaux ces 24 et 25 mars.

Pour la cinquième fois en moins de vingt ans, après les "premiers jours" des timbres sur Cauchy (en 1989), Max Ernst (en 1991), les Santons (en 1995) et les Cascades du Domaine de Sceaux (en 1997), Sceaux a une fois de plus été, le temps d'un week-end, capitale philatélique avec la

mise en vente anticipée du timbre commémorant le 50^e anniversaire du Traité de Rome.

Ainsi que l'a souligné Philippe Laurent, *"avec cet évènement, ce sont deux des caractéristiques de notre Ville qui sont reconnues. D'une part, son attachement à la construction européenne, dès le lendemain de la Seconde guerre mondiale, sous l'impulsion de mes trois prédécesseurs et Européens convaincus, Edouard Depreux, Erwin Guldner et Pierre Ringenbach ;*

attachement et militantisme reconnus par la remise du Drapeau d'Honneur du Conseil de

"Il faut croire à la jeunesse qui contribuera à la continuité de notre passion." Robert Moittié

l'Europe en 1977 et qui se poursuivent activement sous diverses formes aujourd'hui. D'autre part, son soutien permanent et amical au Cercle philatélique de Bourgl-Reine/Sceaux, dont l'activité de très haut niveau s'est développée grâce au dynamisme, la compétence et l'engagement de Robert Moittié et de son équipe. Une équipe au sein de laquelle je souhaite particulièrement féliciter Simone Bergeron pour le travail qu'elle fait avec les enseignants auprès des enfants de nos écoles au sein des ateliers d'initiation à la philatélie."

Un week-end qui aura fait naître sans nul doute de nouvelles vocations puisque près de 1300 visiteurs ont pu venir acheter et faire oblitérer avec le cachet "premier jour" le timbre anniversaire de la signature du Traité de Rome.

* Groupement des associations philatéliques de Paris - Ile de France

Une médaille aux couleurs de la Ville

Le 15 mars dernier, Philippe Laurent, maire de Sceaux, a rendu hommage à ses deux prédécesseurs.

À cette occasion, la nouvelle médaille de la Ville, en bronze florentin, réalisée par la Monnaie de Paris, a officiellement été remise à Marcelle Guldner, en mémoire de son époux Erwin Guldner, maire de Sceaux

de 1959 à 1983, dont les mandats successifs ont marqué l'histoire de la ville par plusieurs opérations importantes de rénovation urbaine, la réalisation de nombreux équipements éducatifs, sociaux, culturels, sportifs, et le développement d'une politique culturelle ambitieuse.

Pierre Ringenbach, maire de Sceaux de

1983 à 2001, a également reçu la médaille. Successeur d'Erwin Guldner, le maire honoraire de Sceaux, en favorisant la construction de logements sociaux sur le territoire de la commune, a notamment fortement contribué au rajeunissement de la population scéenne alors même que le mouvement naturel des générations vidait inexorablement la ville de sa jeunesse.



Marcelle Guldner entourée de ses enfants.



Pierre Ringenbach et son épouse lors de la cérémonie.

Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie



Lundi 19 mars 2007, s'est tenue la cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des militaires tombés en Afrique du Nord et des victimes civiles. Le lundi 19 mars 1962 à midi sur l'ensemble du territoire algérien était proclamé le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

À l'occasion du 45^e anniversaire de ce cessez-le-feu, Philippe Laurent, maire de Sceaux, Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué à la Citoyenneté, et le comité FNACA de Sceaux, ont déposé une gerbe au monument aux Morts dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville.

Une crèche “en plein cœur”

Inaugurée ! La nouvelle crèche implantée au cœur du quartier des Blagis a rassemblé le 24 mars dernier parents, enfants, personnel et élus municipaux, architecte, partenaires financiers, pour marquer officiellement l'ouverture de ce grand équipement de la petite enfance qui offre aux familles de Sceaux 40 places d'accueil supplémentaires et abritent les nouveaux locaux de la crèche familiale

municipale. “Avec cette construction, Sceaux est aujourd'hui la ville des Hauts-de-Seine qui offre le plus de places d'accueil en crèche collective et municipale” est heureux de souligner à cette occasion Philippe Laurent, maire de Sceaux.

En effet, plus de 80% des demandes de places d'accueil reçoivent à Sceaux une réponse positive. Ce taux est le double de celui constaté au

niveau national ; il est une fois et demi le taux moyen du département des Hauts-de-Seine.

“Une politique en faveur de la petite enfance que nous souhaitons maintenir et développer à un haut niveau de qualité, pour faire de Sceaux “la” ville des familles, donner aux parents un véritable choix dans l'organisation de leur vie familiale et professionnelle”, conclut Philippe Laurent.



Inscriptions scolaires pour les retardataires

La période d'inscriptions scolaires pour la rentrée 2007 s'est achevée le 30 mars, mais que les retardataires ne s'inquiètent pas : des inscriptions supplémentaires peuvent bien entendu être encore enregistrées. Rappelons que le nombre d'enfants inscrits dans les

écoles de Sceaux est le critère pris en compte par l'inspection académique dans ses décisions d'ouverture ou de fermeture de classes. C'est pourquoi la démarche d'inscriptions est importante et doit être effectuée le plus en amont possible.

➤ Inscriptions à l'hôtel de ville (122 rue Houdan). Renseignements au 01 41 13 33 00. Liste des pièces à fournir sur www.sceaux.fr, rubrique Espace parents



EN BREF

Publicité : identifiez bien l'émetteur

Vous recevez peut-être dans vos boîtes aux lettres des cartes publicitaires mentionnant des numéros utiles (mairie, commissariat, pompiers...) mais aussi des numéros de professionnels (plombier, serrurier...). Les

numéros de services publics qui figurent sur ces supports peuvent laisser croire que ce document émane de la Ville ou d'un établissement public. Cela peut par conséquent faire supposer que les professionnels dont les numéros apparaissent sont conseillés et “cautionnés” par la Ville ou toute autre

institution publique. Il n'en est rien. Pour ce type de document, pensez à regarder si le logo de la ville ou un logo officiel de service public figure, c'est un premier moyen de vérifier qui est l'émetteur. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter Sceaux info mairie : 01 41 13 33 00.

Le contrat local de sécurité signé

Le 13 mars 2007, Philippe Laurent, maire de Sceaux, Michel Bart, préfet des Hauts-de-Seine, Jacques Hossaert, procureur de la République adjoint, Hervé Marseille, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine et Claude Michellet, inspecteur d'académie des Hauts-de-Seine ont signé l'actualisation du contrat local de sécurité.

Signé pour la première fois en janvier 2001, le contrat local de sécurité définit des objectifs communs en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Il est élaboré dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) composé d'élus, de chefs de service de l'État, de représentants des professions confrontées aux manifestations de la délinquance, de responsables de services sociaux et de représentants d'associations. Après cinq années de fonctionnement, cette collaboration s'est avérée fructueuse. C'est pourquoi elle se poursuit en tenant compte de l'évolution de la situation et des nouveaux modes d'intervention de certains partenaires.

Le nouveau contrat associe étroitement le conseil général des Hauts-de-Seine qui s'est doté fin 2005 d'un plan d'actions de prévention et de sécurité qui formalise sa volonté de s'impliquer dans les actions des communes. Le Conseil général constitue un partenaire essentiel de la Ville, notamment dans les domaines social, de la prévention et de la sécurité routière pour ce qui concerne les voies départementales traversant la commune, ainsi que pour la Coulée verte dont il a repris la gestion. Il a par ailleurs pris des initiatives en vue d'améliorer l'accueil et le soutien des victimes grâce par exemple à des permanences de l'ADAVIP (association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales) au sein des commissariats de police.



De gauche à droite : Hervé Marseille, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, Philippe Laurent, maire de Sceaux, Michel Bart, préfet des Hauts-de-Seine, Jacques Hossaert, procureur de la République adjoint, et Claude Michellet, inspecteur d'académie des Hauts-de-Seine.

© Sylvie Scala

Les nouvelles orientations du contrat local de sécurité s'articulent autour des thèmes suivants : optimiser la lisibilité de l'action menée en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, améliorer la sécurité aux abords des établissements scolaires et universitaires, l'aménagement et la gestion des espaces publics pour une meilleure sécurité, faire de chacun un acteur de sa propre sécurité et de celle de tous, conforter et accompagner les gardiens d'immeubles dans leur rôle auprès de la population, mobiliser chacun en faveur des victimes (et notamment des victimes de violences conjugales), prévenir les conduites à risque (et notamment les conduites addictives), développer la responsabilité civique, mieux articuler les actions en matière éducative et

sociale. L'élaboration de ces orientations a été précédée d'une analyse de l'évolution de la délinquance sur le territoire de la commune ainsi que de l'exploitation des résultats de l'enquête réalisée auprès des habitants au travers du questionnaire diffusé avec le numéro de *Sceaux magazine* de juin 2006.

Le nouveau contrat local de sécurité permettra en outre une meilleure articulation avec le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), qui devrait être prochainement signé afin de poursuivre les actions menées au titre de la politique de la ville sur le quartier des Blagis, conduites depuis 16 ans en liaison avec les villes de Bagneux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses.

EN BREF

Familles d'accueil pour l'EPF

L'EPF, école d'ingénieurs à Sceaux, recherche pour l'été des familles d'accueil pour héberger des étudiants étrangers venant apprendre le français, pour la période du 23 juillet au 7 septembre 2007.

Une compensation financière est prévue. Faites-vous connaître !

➤ Pour en savoir plus, contactez l'EPF
Sophie Lao au 01 55 52 11 00 ou sophie.lao@epf.fr

Cadets de la République

20 cadets de la République doivent être recrutés dans les Hauts-de-Seine pour suivre une formation au concours de gardien de la paix, en alternance Éducation nationale/police nationale. Renseignez-vous : 0800 22 0800.

Prévenir les délits, c'est prévenir la police !

Cambriolage, vol avec violence en réunion, présence d'individus suspects... Si vous êtes victime ou témoin d'un fait, prévenez dès que possible la police. Un appel rapide peut en effet permettre aux équipes d'intervenir sur le fait ou d'être plus efficace pour élucider rapidement des affaires.

Entretien avec Grégoire Monroche, commissaire principal de la circonscription de Châtenay-Malabry.



Il y a eu 35 cambriolages sur le territoire de la commune en ce début d'année, contre 23 l'an dernier à la même époque...

Cela est le fait de plusieurs équipes organisées. Les deux secteurs les plus touchés sont les quartiers situés de part et d'autre du parc de Sceaux. Un dispositif de surveillance spécifique a été mis en place et a contribué à réduire fortement le nombre de faits commis. L'unité de secteur fait régulièrement du porte à porte pour recueillir des témoignages et donner des conseils... Un papillonnage a été fait dans les boîtes aux lettres pour les personnes absentes. En prévention, il faut adopter de bonnes habitudes : fermer les portes à clé même lorsque l'on est chez soi, ne pas laisser de fenêtre ouverte pour éviter les vols à l'escalade. En cas de présence d'individus suspects, dans un jardin par exemple, il faut IMMÉDIATEMENT appeler le commissariat ou composer le 17.

Cela peut nous permettre d'intervenir très vite : les patrouilles sont réparties sur l'ensemble de la circonscription et il y en a toujours une à proximité pour intervenir. La circonscription est petite et il y a peu de circulation : les équipes peuvent donc être sur place rapidement. Autre consigne à appliquer : ne toucher à rien avant l'arrivée de la police. C'est tentant de vérifier ce qui manque, mais cela risque de perturber la recherche d'indices.

Quels sont les autres délits et les moyens de réagir ?

Pour les vols avec violence en réunion - le fait d'être agressé par un groupe et de se faire voler par exemple un téléphone portable ou un lecteur de musique -, il est important de retenir tous les détails possibles sur les agresseurs pour les décrire ensuite à la police. Dès que cela est possible, on prévient la police qui lancera une patrouille et on reste disponible pour donner les renseignements. Une mesure préventive pour retrouver des objets volés consiste à conserver chez soi les numéros de série des téléphones, I-pod, lecteurs de musique, numéros de papier d'identité, de carte bancaire.

Plus le délai est court entre les faits constatés et l'appel, plus nous avons de chance d'apporter une solution : arrestations, passages réguliers d'unités... Trop souvent nous sommes appelés trop tard. Parfois les personnes craignent des représailles si leur nom est mentionné dans une plainte ou un rapport. Or il est possible de rester anonyme si on le souhaite.

Vous avez arrêté récemment des cambrioleurs qui ont sévi dans une bijouterie de Sceaux...

Là encore, c'est grâce au fait que nous ayons été prévenus à temps par un autre commerçant. Les voleurs ont été "cueillis" après avoir quitté la boutique.

➤ **Composez le 17 ou adressez-vous au commissariat principal de Châtenay-Malabry, 28 rue du Docteur-Le-Savoureux, à Châtenay-Malabry (tél.: 01 40 91 25 00) ou commissariat subdivisionnaire de Sceaux, 48 rue de Bagneux, à Sceaux (tél.: 01 41 13 40 00). Retrouvez dans le Guide de la tranquillité publique de la ville de Sceaux les conseils pour prévenir et réagir en cas de délit.**

Un dîner de rue ?

Aux beaux jours, les Scéens sont de plus en plus nombreux à organiser avec succès des dîners de rue. Entre la fin mai et la fin juin, la Ville peut apporter une aide logistique, notamment pour réglementer temporairement la circulation et permettre de sortir en toute sécurité tables et chaises prêtées à cette occasion. Adressez-vous au service Événements/rerelations publiques de la ville 15 jours au minimum avant la date prévue.

➤ **Renseignements et inscriptions : service Événements/rerelations publiques. Tél. : 01 41 13 33 40 evenements@sceaux.fr**



Sceaux sur le long terme

Au moment du vote du budget par le conseil municipal du 30 mars et au regard d'une actualité municipale riche en réalisations, *Sceaux magazine* a souhaité faire le point avec Philippe Laurent, maire de Sceaux, sur le budget 2007 et la politique conduite par la Ville.



Pouvez-vous nous présenter le contexte dans lequel s'inscrit le budget de la Ville cette année ?

C'est un contexte difficile, pour Sceaux comme pour la plupart des villes de France. La demande de service public de proximité ne cesse de croître, l'indice des prix des communes ("le panier du maire", que calcule l'Association des maires de France) progresse deux fois plus vite que l'inflation officielle, la hausse des taux d'intérêt renchérit le recours à l'emprunt, les bases sur lesquelles sont calculées les impôts locaux n'évoluent pratiquement pas.

Pour autant, grâce à un important programme d'économies de fonctionnement (450 000 € en 2007) et à une légère augmentation des impôts (5,9%), le budget de la Ville reste équilibré. Surtout, à la grande différence de l'Etat, la dette ne finance que des investissements, en aucun cas des dépenses courantes. C'est ce qui garantit la pérennité des finances de la Ville.

Que représente aujourd'hui la contribution de la communauté d'agglomération aux recettes de fonctionnement de la ville de Sceaux ?

Bien peu de choses, malheureusement. Alors même que les dépenses annuelles de Sceaux s'élèvent à 1 300 € par habitant (soit un peu moins que la moyenne des villes composant la communauté, celle-ci ne verse à Sceaux que 83 € par habitant, soit quatre fois moins que pour la moyenne des autres villes. Par exemple, si la communauté versait annuellement à Sceaux le même montant par habitant que ce qu'elle verse à la ville voisine du Plessis-Robinson, nous pourrions immédiatement diminuer de moitié les impôts locaux payés par les Scéens !

Les écarts sont donc considérables. Cette situation s'explique par le fait que la communauté a renoncé à jouer un rôle actif dans la solidarité territoriale entre les communes qui la composent. Or, les villes n'ont pas la même vocation, mais participent toutes à un certain équilibre : Sceaux accueille des établissements de formation, qui ne génèrent aucun impôt, tandis que le Plessis-Robinson compte de nombreuses surfaces de bureaux, qui amènent à la communauté un montant important de taxe professionnelle qu'elle reverse en majeure partie à la commune. Il existe un vrai problème d'équité, qui justifie pleinement un rééquilibrage. La majorité des élus de la communauté n'a pas cette volonté.

Quelle est l'incidence de l'ouverture d'équipements nouveaux comme la nouvelle crèche des Blagis sur le budget de la Ville ?

Un équipement comme la crèche des Blagis représente un coût particulièrement élevé. Au total, il s'agit pour 40 berceaux supplémentaires d'un budget de fonctionnement annuel de 575 000 € (dont 550 000 € de dépenses de personnel, pour 17 postes de travail). Les participations des familles, du conseil général et de la caisse d'allocations familiales financent au total 45% de ce budget. Il reste à la charge du budget communal un peu plus de 300 000 €, soit 2,7 points d'impôts. Autrement dit, la seule ouverture de la crèche, toutes choses égales par ailleurs, nécessite une augmentation des impôts de 2,7%.



Cet effort de tous se justifie, car il s'agit d'un vrai développement du service public, répondant à l'une des principales priorités municipales. Sceaux est l'une des communes de France les mieux dotées en places d'accueil de la petite enfance, avec un taux de plus de 80% là où la moyenne du département dépasse à peine 50%.

Le maintien de la qualité et le développement des services rendus à la population sont-ils toujours une priorité ?

Oui, plus que jamais. On vient de le voir pour la politique de la famille. La Ville développe une politique en direction des seniors pour rompre l'isolement et faciliter les relations entre générations. Elle donne aussi une priorité absolue à l'éducation, la culture et à la formation citoyenne.

des enfants et des jeunes, en veillant à la qualité des moyens matériels mis à la disposition des équipes, en accompagnant les enseignants dans leur tâche et en soutenant les équipements culturels et socio-culturels. Surtout, elle se donne les moyens de rendre le service public accessible à tous. Il n'y a pratiquement pas de « contingentement » des prestations à Sceaux. C'est une situation très enviable, que connaissent très peu de communes.

Dans quels domaines comptez-vous poursuivre cette dynamique ?

Il nous faudra achever d'équiper Sceaux en places d'accueil de petite enfance pour tendre aux 100%. Ce sera chose faite avec la réalisation de la Maison de l'Enfance, dans quelques années, sur le parking

Albert 1er. Nous devons également faire un gros effort dans le domaine des équipements sportifs, pour mieux répondre aux nouveaux besoins exprimés. D'ores et déjà, un nouveau dojo ouvrira à la fin de cette année sur le site du Clos-Saint-Marcel. La Ville devra également veiller à maintenir des espaces publics très qualitatifs et à poursuivre sa politique de "pacification" de la voirie. Enfin, il faudra continuer d'assurer la diversité sociale, en continuant d'agir résolument dans le domaine du logement notamment.

Les investissements de ces cinq dernières années n'étaient-ils pas trop ambitieux ?

Ce qui a été fait en cinq ans est très important, à la mesure de l'ambition en terme de qualité, de niveau de service et même d'image que chaque Scéen nourrit, d'une façon ou d'une autre, pour sa ville. Sceaux n'est pas, ne peut pas être, une cité-dortoir anonyme de bout de ligne de RER. Elle détient une personnalité forte, presque unique dans la proche agglomération parisienne.

Ancienne sous-préfecture, elle garde les fonctions d'une ville, notamment sur le plan de l'éducation, de la culture et du commerce.

C'est cette position, exigeante, qu'a voulu préserver l'équipe municipale, convaincue qu'il s'agissait d'un élément essentiel du bonheur de vivre à Sceaux. C'est aussi ce projet qui a été voté à l'unanimité du conseil municipal en juin dernier, à l'occasion de la contribution de la Ville à l'élaboration du schéma directeur d'Ile-de-France (SDRIF)*.

En 2007, la ville de Sceaux s'engagera-t-elle dans de nouveaux programmes d'investissement et dans la construction de nouveaux équipements ?

La période des grands investissements publics que nous avons connue depuis cinq ans marque le pas, comme il est naturel. Pour autant, quelques opérations significatives verront le jour dès 2007 : la rénovation de l'école élémentaire des Blagis, la construction d'un dojo sur le site sportif du Clos-Saint-Marcel, l'aménagement d'un lieu d'accueil pour les jeunes rue des Imbergères, en continuité des "Garages", ainsi que quelques aménagements et rénovations de voirie. Ces investissements n'entraînent pratiquement pas de dépenses de gestion, ce qui est important à souligner, mais contribuent à la "bonne marche" de la Ville et à l'entretien de son patrimoine.

Au regard des obligations fixées par l'État, quels sont vos projets en matière de construction de logement social ?

La ville de Sceaux respectait le taux de 20% minimum de logements sociaux fixé par la loi jusqu'au moment où la Caisse des dépôts, pourtant "bras armé" de l'Etat, décidait - contre l'avis de la Ville - que les 700 logements de la résidence des Bas-Coudrais, aux Blagis, ne seraient plus loués à des tarifs "sociaux" mais "intermédiaires". Depuis, la Ville se bat pour faire revenir au moins une partie de ces logements dans le

giron du logement social, en dénonçant le double discours de l'Etat, expression de l'intérêt général en définissant une norme de mixité d'une part, actionnaire avide de dividendes en laissant évoluer fortement à la hausse les loyers de ses propriétés d'autre part.

Au-delà de ce dossier, la Ville a relancé, en s'appuyant notamment sur son office municipal Sceaux Habitat, la construction et le conventionnement de logements sociaux, en respectant quelques principes de base : diffusion du logement dans les quartiers, bonne intégration dans le paysage urbain, qualité architecturale et environnementale des constructions. D'ores et déjà, une quarantaine de logements nouveaux ont fait l'objet en 2006 de permis de construire, et deux fois plus sont en voie de conventionnement. Plusieurs projets de constructions sont en cours d'étude, notamment le long de la Coulée verte rue Gaston-Lévy, aux Quatre-Chemins, sur le site Albert 1er... La diversité sociale est le propre d'une ville, et elle passe notamment par le logement. J'entends bien donner la priorité nécessaire à cette politique, même si elle représente un coût certain dans la mesure où chaque logement construit nécessite un apport net de la Ville de l'ordre de l'ordre de 20 000 à 30 000 euros. Encore faut-il que les autres acteurs du logement comprennent la situation particulière de Sceaux et soutiennent véritablement son action au lieu de se contenter de "dénoncer"...

"La ville de Sceaux se donne les moyens de rendre le service public accessible à tous."

"Sceaux n'est pas, ne peut pas être, une cité-dortoir anonyme de bout de ligne de RER."

La pression fiscale est-elle plus importante à Sceaux qu'ailleurs ?

Oui et non. Oui, si vous comparez l'impôt payé en valeur absolue : environ 20%

supérieur aux autres communes de la communauté d'agglomération par exemple. Non, et loin de là, si cet impôt est calculé en fonction de la valeur des biens immobiliers d'une part, du revenu moyen des ménages de Sceaux. La fiscalité directe, dans un pays où les collectivités gèrent de plus en plus de compétences de la vie quotidienne, ne peut s'apprécier que globalement. Or, si l'on compare la somme de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation payée par les Scéens, celle-ci passe en moyenne de 21,1% du revenu en 1999 à 18,6% en 2005. La hausse de la fiscalité locale, qu'elle soit décidée par la Ville, le département ou la région, a donc été plus que compensée par la baisse de la fiscalité nationale.

* Le texte de cette contribution a été diffusé avec *Sceaux magazine* de juillet 2006. Il est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et sur www.sceaux.fr.

Le texte intégral du rapport sur le budget 2007 de la Ville est disponible sur www.sceaux.fr (rubrique *Démocratie locale*) et peut vous être adressé sur demande écrite auprès du maire.



Nouveaux et bienvenus à Sceaux



Saveurs du monde, le monde dans l'assiette

Saveurs du monde est un nouveau restaurant installé à Sceaux depuis février. Des recettes du monde entier - avec des produits frais - sont proposées à l'ardoise et régulièrement renouvelées. Saveurs venues d'Orient, des Caraïbes, d'Afrique, plats d'inspiration andalouse, aztèque ou asiatiques, desserts d'outre-mer imaginés et concoctés par le chef,

Éric Guénoun... Les vins viennent aussi des quatre coins du monde. Une pause gourmande et dépaysante à Sceaux !

➤ *Saveurs du monde*, 4 place du Général de Gaulle. Tél. : 01 46 61 02 52.
Ouverture du mardi au samedi de 12h à 14h et de 19h15 à 22h.



Acquatech, plombier, électricien, etc...

Acquatech, créée par Laurent Cazeneuve, s'est installée à Sceaux en mars. Entreprise de plomberie, de chauffage et d'électricité, *Acquatech* se met au service des particuliers, syndicats ou entreprises avec des tarifs forfaitaires très intéressants. Fini le temps des plombiers râleurs, injoignables ou trop débordés ! N'hésitez pas à les consulter et faire établir un devis gratuit pour ses nombreuses prestations : vente, installation, dépannage, entretien

de chauffage, électricité générale, plomberie, climatisation. Prenez rendez-vous par téléphone ou passez à la boutique ouverte du mardi au samedi. Avantage à noter : les déplacements sont gratuits à Sceaux.

➤ *Acquatech*, 4 rue de Fontenay.
Tél.: 01 46 60 01 13 - 06 23 77 69 99
acquatech@hotmail.fr
Plus d'info sur www.acquatech.fr

Des initiatives



Optique Bonot, bien vu l'aménagement !

La boutique Optique Bonot installée 86 rue Houdan s'est entièrement habillée de neuf. Façade et intérieur ont été entièrement refaits. Sols, murs, plafond, présentoirs, mobilier d'accueil : les changements donnent une impression d'espace agrandi et une touche de modernité à la boutique. La vitrine très joliment agencée et le mobilier

intérieur mettent en valeur les montures et accessoires. Point de changement en revanche pour le professionnalisme et le savoir-faire de l'opticien !

➤ *Optique Bonot*, 86 rue Houdan.
Tél. : 01 46 61 16 26. Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30, le samedi de 9h à 19h.

EN BREF

Un nouveau grand prix pour Patrick Roger !

Le talent de Patrick Roger est une nouvelle fois reconnu. Il est en effet le nouveau lauréat du grand prix du chocolat artisanal de la ville de Paris. Il a séduit le jury grâce à un bonbon chocolat ganache parfumé

à l'infusion d'avoine. Les artisans chocolatiers ont été jugés sur un échantillon de leur production composé d'un bonbon chocolat ganache (parfum au choix) et d'un bonbon fourré au praliné croquant aux amandes fabriqués à base de chocolat pur beurre cacao.



Kikoo : clients, commerçants, tous gagnants !

Kikoo offre des avantages aussi bien aux clients porteurs de la carte qu'aux commerçants adhérents à ce réseau. Gratuite, elle récompense la fidélité des clients et leur permet de payer le stationnement dans les rues et parking de Sceaux. Le point avec Rémi Perruchot, commerçant scéen et secrétaire de Fid92, qui gère le réseau Kikoo.

Rappelez-nous quel est le principe de la carte Kikoo.



La carte Kikoo est une carte de fidélité avantageuse pour les clients à plus d'un titre. Il suffit de la demander aux commerçants Kikoo : elle est gratuite. Ensuite, le principe est simple :

en effectuant leurs achats chez les commerçants Kikoo, les porteurs de la carte gagnent des euros. Ils peuvent ensuite librement dépenser cette "cagnotte" chez les commerçants participants de leur choix pour payer tout ou partie d'un achat. Kikoo facilite aussi le stationnement. Depuis 2005, les porteurs de carte peuvent également régler le stationnement sur la ville avec Kikoo. La ville de Sceaux a en effet investi pour équiper les horodateurs et caisses de parking. Grâce à l'épargne cumulée sur leur carte, ils n'ont plus besoin de monnaie et ce sont leurs achats qui peuvent financer leur ticket de stationnement.

Quels sont les bonnes raisons pour un commerçant d'adhérer à Kikoo ?

Kikoo est un réseau départemental qui compte 123 participants répartis dans 19 villes des Hauts-de-Seine. A Sceaux, il y a douze commerces "Kikoo". Les commerçants qui adhèrent ont en commun d'être convaincus de l'intérêt du dispositif. C'est important car ils ont un véritable rôle à jouer pour promouvoir

la carte auprès de leurs clients et les guider dans son utilisation. C'est à cette condition que le réseau fonctionne et qu'il y a une véritable mutualisation des avantages. C'est un moyen très concret pour le commerce de proximité de se "mesurer" aux enseignes de la grande distribution en proposant aux clients un avantage tangible susceptible de les fidéliser.

Quels sont les projets du réseau Kikoo ?

FID92, la structure en charge de la gestion de Kikoo, cherche à étoffer le réseau. 30 commerçants ont été convaincus en 2005/2006. Le dispositif peut être proposé aux commerçants des marchés : cela a reçu pour le moment un accueil très positif. Ce serait une excellente chose : en effet, intégrer des commerces alimentaires est un bon moyen d'augmenter le nombre de transactions et par conséquent de fidéliser réellement et de créer des habitudes. Autre projet : proposer aux clients des opérations exceptionnelles comme les "jours fous" Kikoo qui permettent de doubler sa cagnotte. Avec Kikoo, tout le monde est gagnant !



➤ La carte Kikoo est gratuite. Alors demandez-la à votre commerçant le plus proche ! Vous la recevrez à votre domicile sous 10 jours. Renseignements : 0825 0826 00.

Les commerçants Kikoo à Sceaux

By Enzo (prêt-à-porter)
(3 rue Michel-Charaire),

Comm'un voile (lingerie)
(90 rue Houdan),

Didier Soulier (fleuriste)
(71 rue Houdan),

Domisport (articles de sport)
(72 avenue Jean-Perrin),

Enzo blue (prêt-à-porter)
(51 rue Houdan),

L'or des Scythes (bijouterie)
(11 rue Bergeret-de-Frouville),

Lynx optique (opticien)
(14 rue Honoré-de-Balzac),

Ô gré du vent (prêt-à-porter)
(21 rue Houdan),

Optique Bonot (opticien)
(86 rue Houdan),

Present time (décoration et cadeaux)
(8 rue Michel-Charaire),

Voir autrement (opticien)
(2 rue Marguerite-Renaudin).



La maison des entreprises et de l'emploi sur Internet

Le site de la Maison des entreprises et de l'emploi des Hauts-de-Bièvre est en ligne ! Connectez-vous sur www.mdee-hauts-debièvre.fr pour mieux connaître ses permanences, l'actualité, ses services et ses

outils d'accompagnement pour la création d'entreprises, la recherche d'emploi et la formation. Créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprises, 16-25 ans, cadres, jeunes diplômés : des solutions locales d'aide à l'emploi et à l'entreprise sont à portée de souris !

Pâques au marché bio

Dimanche 8 avril 2007, à l'occasion des fêtes de Pâques, le marché bio de Robinson proposera à ses clients une dégustation de chocolat bio. Vos emplettes s'annoncent gourmandes !

Les commerçants fêtent le printemps !



© Gettyimages

Samedi 28 et dimanche 29 avril 2007, c'est La fête du printemps et de ses saveurs organisée par l'union des commerçants et artisans de Sceaux (UCAS), avec le soutien de la Ville.

Les quartiers commerçants s'animent particulièrement à cette occasion. Un **grand jeu de grattage** permettra aux heureux gagnants de repartir avec des lots offerts par les commerçants adhérents. Un prétexte de plus pour vous rendre chez vos commerçants, pour tenter votre chance ! Les enfants pourront se faire maquiller, les nuances du printemps fleuriront à l'extérieur des boutiques, grâce aux ballons colorés et à des dessins d'enfants attendus pour ce jour-là. Après le succès de l'édition associée aux *Saveurs d'automne*, le salon "*Vignerons coup de cœur*" est de retour à Sceaux. Sept viticulteurs récoltants indépendants seront réunis à l'Ancienne mairie pour vous faire découvrir leurs crus. Un événement à l'organisation duquel ont activement participé Caroline, Cyrielle et Charlène, des étudiantes de l'IUT de Sceaux. Le samedi 28 avril, le marché du commerce équitable installé place de Brühl (voir page 17) ajoutera une animation à la fête.

➤ *Fête du printemps et de ses saveurs, les 28 et 29 avril 2007* dans les quartiers commerçants de Sceaux.

Logement étudiant : des contacts utiles

La ville de Sceaux accueille près de 10 000 étudiants chaque année ! Les besoins en logement sont importants. Voici quelques contacts utiles pour se renseigner dès maintenant.

Le CROUS gère des résidences universitaires. La demande s'effectue en constituant un DSE (dossier social étudiant) à déposer **avant le 30 avril** sur www.crous-paris.fr uniquement. Voir également le service "logement en ville", intermédiaire entre propriétaires et étudiants : offres consultables 7 jours sur 7 dans le hall du CROUS, 39 avenue Georges-Bernanos 75005 Paris (0 892 25 75 75) ou sur www.crous-paris.fr

La Cité internationale universitaire de Paris (accessible facilement depuis Sceaux par le RER B) accueille au sein de ses 37 maisons plus de 5 500 étudiants, stagiaires ou post-doctorants. Dossiers d'admission à retirer, d'avril à fin juillet, auprès de chaque maison (selon la nationalité) ou sur www.ciup.fr

Les foyers de jeunes travailleurs réservent une partie de leurs places aux étudiants. Ils sont ouverts aux jeunes de 18 à 25 ans : www.ufjt.org (union nationale des foyers des jeunes travailleurs), www.sonacotra.fr (société nationale de construction pour les travailleurs), www.arfj.asso.fr (association des résidences et des foyers de jeunes), www.unme-asso.fr (regroupement de 30 foyers sur Paris et la région parisienne).

Sites généralistes pour co-louer, chercher, se renseigner : www.etudiantdeparis.fr (relais d'info sur les contacts, les aides au logement...), www.colocation.fr, www.appartager.fr, www.mapiaule.com

Les aides au logement : www.caf.fr, www.ocil.com

Les résidences privées : ouvertes à tous, ce sont souvent des logements récents (souvent meublés) dans des résidences dotées de services (cafétéria, laverie, espace TV...). Compter plus de 600 € mensuels en moyenne. Adresses de 21 résidences parisiennes sur www.adele.org. Voir aussi www.estudines.fr

Pour les étudiants en situation de handicap :

Droit au savoir info : 08 10 35 10 13 (n°azur)
ou droit-au-savoir-info@apf.asso.fr

Sans oublier la rubrique *Petites annonces* de www.sceaux.fr, qui permet de proposer ou de chercher sur Sceaux des locations de chambres, studios, meublés...

Marché du commerce équitable le 28 avril

Le 28 avril 2007, c'est la seconde édition du marché du commerce équitable à Sceaux. L'idée est née en 2006 de la part d'étudiants de l'IUT, dans le cadre d'un projet tutoré.

Elle se concrétise à nouveau cette année avec Marine, Julie, Anne, Guillaume et Manuel, issus d'une nouvelle promotion de l'IUT. Comme l'an dernier, la ville de Sceaux apporte son soutien - pour l'organisation et la logistique - à cette opération. C'est en effet un moyen tangible de soutenir cet aspect du développement durable. Le commerce équitable vise en effet - rappelons-le - à garantir de meilleures conditions commerciales (juste rémunération de leur travail, respect des droits, refus du travail des enfants...) aux producteurs des pays du Sud. Café, thé, riz, chocolat, bananes, mais aussi coton, objets d'artisanat : la palette des produits concernés par cette approche plus éthique du commerce s'élargit.

Place de Brühl à Sceaux, le samedi 28 avril 2007, venez acheter et en savoir plus : plusieurs stands de produits équitables ont été réunis par les étudiants, qui tiendront de leur côté un point info.



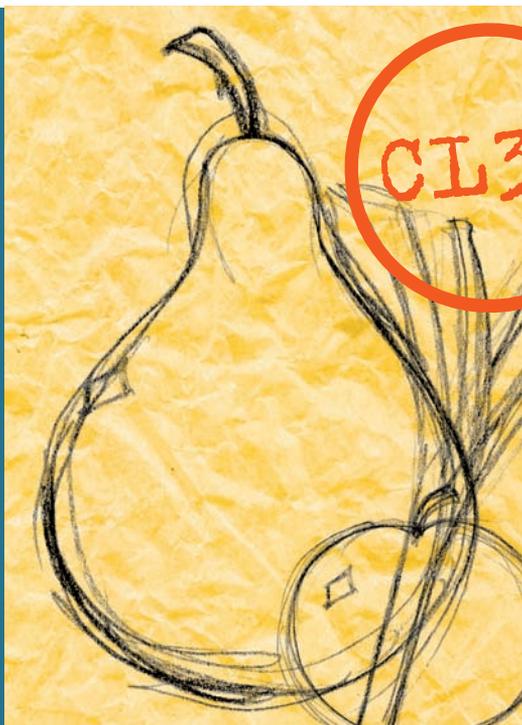
➤ Marché du commerce équitable, place de Brühl à Sceaux, le samedi 28 avril 2007 de 9h à 17h. Renseignements : 06 12 61 92 76.

➔ DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE CONSEIL DU CL3D.....

“Ce soir au menu :

- Tomate (d'Espagne)
- Risotto aux crevettes (d'Asie)
- Fraises (du Maroc)

Pour un repas,
mes aliments ont
parcouru plus de km
que moi sur toute
l'année !”



Pour préserver
la planète :

achetons et
mangeons
des fruits
et légumes
de saison.

Bassin de la plaine des Quatre-Statues : le chantier avance

Les travaux de construction d'un bassin enterré de rétention des eaux pluviales dans la plaine des Quatre-Statues du Domaine de Sceaux ont été lancés par le conseil général des Hauts-de-Seine en août 2006. Ce chantier, dans un site classé, se déroule sous haute vigilance pour garantir la protection du site d'un point de vue environnemental et patrimonial (voir *Sceaux magazine* de janvier 2006, page 16). Le projet s'inscrit dans la continuité du curage du Grand canal et est lié à la partie canalisée du ru d'Aulnay qui traverse le parc pour alimenter cette pièce d'eau exceptionnelle. En effet, aujourd'hui, le ru d'Aulnay subit une dégradation du fait de l'urbanisation et de la pollution : par conséquent, l'alimentation en eau pure du Grand canal est insuffisante, ce qui accélère son engorgement. Par ailleurs lors de précipitations importantes, la plus grande partie des eaux pluviales doit être détournée vers le réseau d'eaux usées. Enfin, de fréquentes inondations sont constatées lors des fortes pluies en bas de la rue Paul-Couderc du fait de l'insuffisante capacité des réseaux actuels d'assainissement.

"Après une étude des phénomènes pluviométriques locaux et des réseaux d'assainissement, le conseil général des Hauts-de-Seine a retenu la solution d'un bassin de stockage enterré sous la plaine des Quatre-Statues", explique Philippe Laurent, maire de Sceaux et vice-président du Conseil général en charge de l'eau et de l'assainissement. "Le rôle du bassin est multiple : stocker jusqu'à 4000 m³ d'eaux pluviales amenées par le ru d'Aulnay pour participer à la lutte contre les inondations,



permettre la décantation des matières en suspension et des éléments polluants, diriger vers le Grand canal des eaux clarifiées après le régime des fortes pluies ou orages, rejeter vers un réseau d'assainissement les produits pollués issus de la décantation, augmenter le volume des eaux alimentant le Grand canal pour favoriser un "curage" naturel de ce dernier de façon durable et pour espacer les opérations de curages mécaniques (comme celle réalisée en 2005) voire... les éliminer".

Le chantier devrait durer jusqu'à la fin de l'automne 2007. L'accès à cette partie de la plaine sera ensuite interdit pendant six mois pour permettre le ré-engazonnement. Les promeneurs pourront donc retrouver la pelouse dans son entier au printemps 2008.

➤ Plus d'informations sur ce chantier exceptionnel sur www.sceaux.fr



EN BREF

Vacances d'été : inscriptions

Vous avez eu l'occasion de découvrir le détail des séjours de vacances dans la brochure encartée dans la précédente livraison de *Sceaux magazine* ou sur www.sceaux.fr, rubrique *Jeunesse*. Activités sportives ou de découverte

se déclinent dans les séjours proposés aux enfants et aux jeunes Scéens de 4 à 17 ans...

Les inscriptions se dérouleront jusqu'au 6 avril : attention, nombre de places limité.

➤ Renseignements : Mission jeunesse au 01 41 13 33 58 ou direction de l'Action éducative au 01 41 13 33 92.



Pigeons et grippe aviaire



Sans aller jusqu'à l'associer à un *Oiseau de malheur* ou un *Oiseau de mauvaise augure*, le pigeon n'est pas forcément très bien perçu. Et pour cause, ce dernier décore à sa façon toitures, balcons, ou autres chevelures. En plus de ces ornements disgracieux, certains s'inquiètent des

risques de prolifération de la grippe aviaire. L'occasion de faire le point sur le volatile et le virus avec le docteur Sandrine Segovia-Kueny, scéenne et chargée de mission pour les risques biologiques au secrétariat général de la défense nationale, service du premier ministre.

Tout d'abord, il est important de rappeler une chose importante : il est formellement interdit de nourrir les animaux sauvages et notamment les pigeons. D'après l'article 120 du Règlement sanitaire départemental en vigueur, il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourritures en tous lieux publics mais également voies privées. Car les pigeons sont assez autonomes pour se trouver seuls de la nourriture et ils commencent à devenir sérieusement très nombreux. De plus et surtout, jeter de la nourriture crée des regroupements d'animaux, ce qui engendre un risque de transmission de maladies. Cependant, il n'est nullement question de la grippe aviaire. Selon les services vétérinaires, les pigeons et les colombidés en général ne sont pas considérés comme pouvant jouer un rôle majeur dans la diffusion de la maladie, les espèces de notre région étant plus sédentaires que grands voyageurs.

Sandrine Segovia-Kueny, qui participe au suivi et à l'élaboration du plan national de prévention et de lutte *Pandémie grippale* rappelle qu'en France, aucun pigeon n'a été porteur du virus H5N1. Elle insiste également sur le fait que notre pays se prépare énergiquement à un risque de pandémie grippale (rappelons qu'il faudrait que le virus devienne transmissible d'homme à homme). Un plan national de réponse a été mis en place en janvier 2007 (les deux versions précédentes ont fait l'objet d'exercices gouvernementaux pour les tester). La France est, comparativement à d'autres pays, bien préparée face à des foyers animaux grâce à un excellent système vétérinaire, et face à un risque de pandémie grâce à son stock de vaccins pré-pandémiques, d'antiviraux, de masques et de réservation de vaccins pandémiques. De plus, au-delà de la santé, il y a une réelle volonté d'assurer la continuité des services en cas de crise, ce qui impliquera la mobilisation de chacun si nécessaire. Prochainement, des réunions d'informations auront lieu auprès des maires de France afin de les informer des actions à mener pour gérer une éventuelle pandémie grippale. Mais comme le répète Sandrine Segovia-Kueny : *"le tout, est d'être vigilant et, en cas de crise, d'être solidaire"*.

La collecte sélective



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DES
HAUTS-DE-BIEVRE

Les dates à retenir

Les déchets verts



Collectés sur l'ensemble de la ville, les **mardis 10, 24 avril et 8 mai** (sacs à sortir pour 6h du matin). La collecte se fait dans des sacs en papier biodégradable.

Des sacs sont à votre disposition à l'office de tourisme, 70 rue Houdan (voir horaires d'ouverture dans la rubrique *Bon à savoir*).

Les objets encombrants



Secteur Ouest : les **lundis 2, 16 avril et 7 mai** (objets à sortir pour 6h du matin).
Secteur Est : les **lundis 9, 23 avril et 14 mai** (objets à sortir pour 6h du matin).

Les déchets toxiques



Les déchets toxiques doivent être apportés au camion Planète. Prochaines collectes les **samedis 7 avril et 5 mai** de 10h à 12h, cour des salles municipales, 95 rue Houdan et de 14h à 16h place des Ailantes aux Blagis.

La collecte des ordures ménagères du 1^{er}-Mai est supprimée, le 1^{er}-Mai étant le seul jour férié non collecté de l'année.

La collecte des ordures ménagères du secteur 2 est maintenue le jeudi 3 mai.

La collecte des emballages, journaux, magazines et la collecte du verre du secteur 3 sont décalées au mercredi 2 mai.

Pour le ramassage des emballages et déchets ménagers, reportez-vous au nouveau calendrier.

➤ Renseignements : Nathalie Manten 01 41 87 82 82.

Des nouveaux locaux pour la Croix-Rouge : portes ouvertes

Dans le cadre de son programme d'aménagement de locaux dédiés aux associations scéennes, la ville de Sceaux a doté la délégation locale de la Croix-Rouge de nouveaux locaux, situés aux numéros 10 et 12 de la rue Marguerite-Renaudin, pour accueillir respectivement ses activités liées au secourisme et à l'aide aux personnes.

"L'accueil-vestiaire" est dès à présent ouvert au 12 rue de la Marguerite Renaudin tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h30 à 12h30. "Ce transfert s'accompagne d'un changement dans le mode de fonctionnement. La nouvelle disposition des locaux permettra en effet d'assurer simultanément l'accueil des personnes en difficulté ainsi que le

dépôt et la mise à disposition de vêtements gratuitement ou contre participation financière", explique Jean Darcissac, président de la délégation locale. "Notre équipe de secouristes, quant à elle, bénéficie d'un local beaucoup plus fonctionnel situé au-dessus de la "vesti-boutique".

Pour mieux connaître les activités de la délégation locale de la Croix-Rouge, rendez-vous le samedi 28 avril de 14h à 17h30 lors d'une demi-journée "portes ouvertes" dans les nouveaux locaux, fraîchement repeints et aménagés.

➤ Croix-Rouge française, délégation de Sceaux, 12 rue Marguerite-Renaudin, tél. : 01 47 02 75 97.

Bon voisinage : respectez-vous !

Chez soi, pour éviter de gêner ses voisins, reprenez les règles et astuces suivantes : ne pas laisser son chien aboyer, placer des patins de feutres sous ses meubles, convenir avec ses voisins d'heures de répétition pour les instruments de musique, éviter de faire jouer sa chaîne hi-fi ou sa télévision trop fort.

Pour que jardinage, bricolage et voisinage fassent bon ménage, respectez les horaires autorisés par arrêté du maire pour l'utilisation de tondeuses à gazon et outils de bricolage bruyants : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés, le matin uniquement, de 10h à 12h.



Les chantiers doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée les jours fériés. Lors de l'organisation d'une fête, prévenez vos voisins par écrit et adressez un courrier au commissaire de police de Châtenay-Malabry.

En cas de nuisance sonore et de comportement sans gêne, si une démarche amiable ne suffit pas, prévenez la police nationale ou municipale dont les agents sont assermentés pour qu'ils puissent constater la nuisance et dresser un procès verbal. En cas de tapage nocturne, adressez-vous à la police nationale.

➤ Contacts utiles :
Commissariat principal de Châtenay-Malabry, 28 rue du docteur Le Savoureux, à Châtenay-Malabry, tél. : 01 40 91 25 00.
Police municipale, 122 rue Houdan 92330 Sceaux, tél. : 01 41 13 33 22 (arrêt des permanences entre 20h et 8h et le dimanche à 13h). Retrouvez plus d'informations sur la lutte contre le bruit dans le *Guide de la tranquillité publique* édité par la Ville et téléchargeable sur www.sceaux.fr, rubrique *Guides de la Ville*.



EN BREF

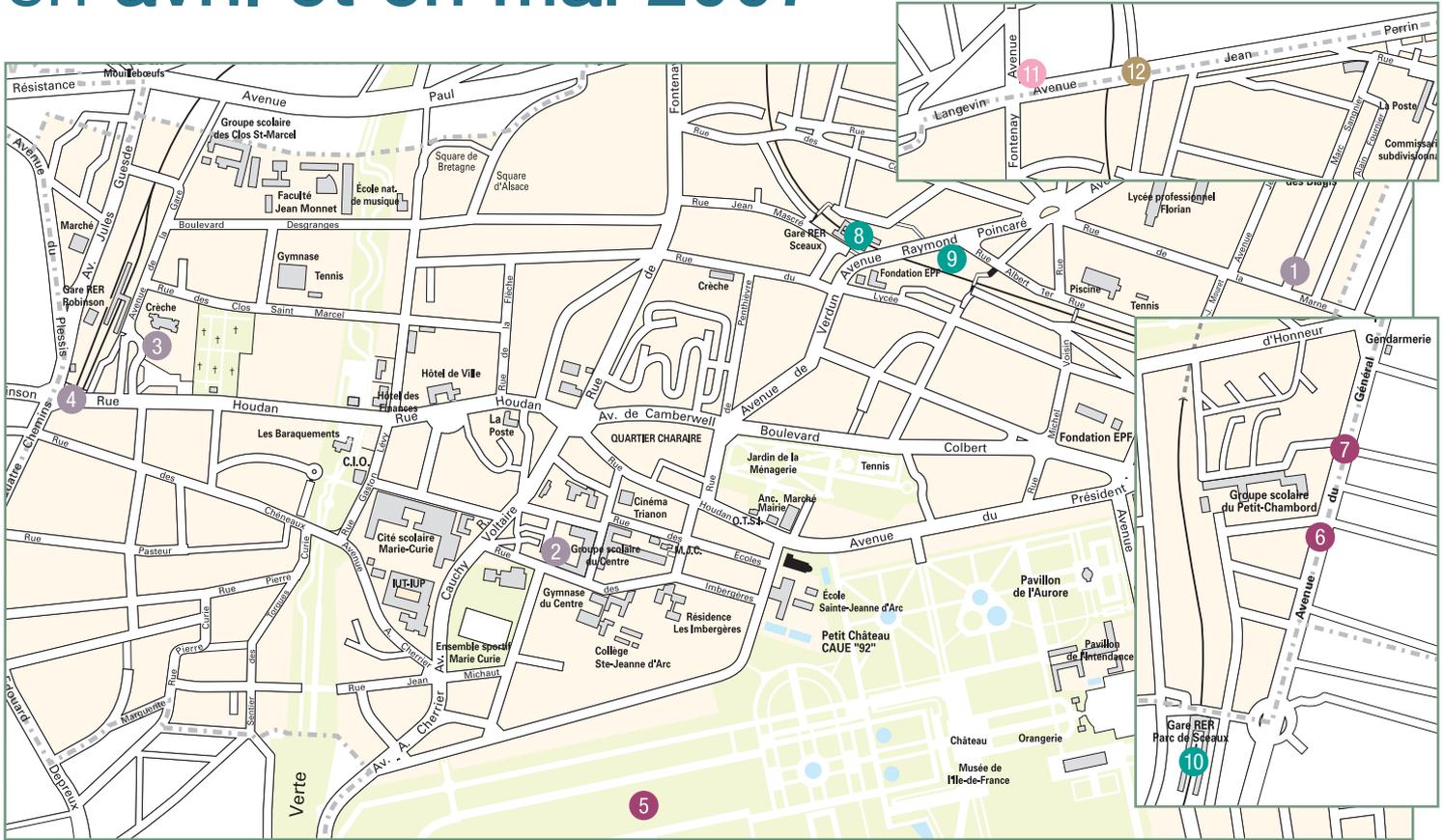
Lutte contre le cancer

En 2007, le dépistage coloproctal destiné à tous les Alto-Séquanais âgés de 50 et 74 ans va être mis en œuvre : ils recevront un courrier les invitant à se rendre chez leur médecin généraliste qui leur remettra un test gratuit et qui assurera le suivi des

résultats. Ce dépistage est conduit par le Conseil général avec l'association ADK 92, le soutien de l'Etat et de l'Assurance maladie. Depuis 2002, le Conseil général propose aussi avec l'Assurance maladie un dépistage gratuit du cancer du sein.

Par ailleurs, un dispositif d'aide à domicile pour les moins de 60 ans atteints d'un cancer est mis en œuvre avec la Ligue contre le cancer, l'Assurance maladie et à la fédération des associations des services et soins à domicile des Hauts-de-Seine.

Les travaux à Sceaux en avril et en mai 2007



Travaux effectués par la Ville

- 1 Enfouissement des réseaux rue Berlioz.
- 2 Aménagement d'un jardin rue des Imbergères.
- 3 Pose d'appuis-motos dans le parking Robinson.
- 4 Aménagement provisoire de la circulation au carrefour des Quatre-Chemins.
- Marquage au sol et réfection de tranchées (eau, assainissement...) dans diverses voies.
- Mise en peinture de mobilier urbain dans diverses voies.
- Pose d'appuis pour les deux roues dans diverses voies.
- Élagage dans diverses voies.

Travaux réalisés par le Département

- 5 Construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales dans la plaine des Quatre-Statues.
- 6 Réfection de voirie avenue du Général-Leclerc.
- 7 Nettoyage du terre-plein central avenue du Général-Leclerc, entre l'allée d'Honneur et l'avenue de la duchesse du Maine.

Travaux réalisés par la RATP

- 8 Achèvement de l'aménagement des accès pour les personnes à besoins spécifiques à la gare RER de Sceaux.
- 9 Achèvement de l'accès direct du parking Albert 1^{er} sur les quais de la gare RER de Sceaux.
- 10 Aménagement de l'accessibilité pour les personnes à besoins spécifiques à la gare RER Parc de Sceaux.

Travaux réalisés par le SIAAP

- 11 Travaux d'équipement du puits Lombart suite à la sortie du tunnelier de l'intercepteur Blagis-Cachan.

Travaux réalisés par la SEVESC

- 12 Réhabilitation des canalisations d'eaux usées et des branchements avenue Jean-Perrin.

Cap sur le développement durable



Lundi 12 mars 2007, les membres du conseil d'enfants se sont réunis au cours d'une séance plénière, afin de faire un point sur l'avancée des projets des trois commissions. Notez le lancement prochain d'un concours de création d'œuvres, s'adressant à tous les enfants scéens scolarisés du CP au CM2.

Le maire et le premier adjoint au maire ont accueilli la cinquantaine d'élus du conseil d'enfants de Sceaux réunis pour évoquer en détail les trois commissions et faire le point sur l'avancement de leurs travaux.

- La commission *Découvrons nos talents* lance un concours créatif d'œuvres (liberté du choix des supports) sur le thème du développement durable. Ce concours s'adresse aux élèves de cours préparatoires, élémentaires et moyens. Les œuvres seront à retourner à la rentrée des vacances de printemps. Le règlement de ce concours figurera sur des affiches également élaborées par les enfants.

Un jury composé du maire Philippe Laurent, de Chantal Brault et d'élus de l'assemblée des enfants, annoncera les résultats de ce concours, aux *feux de la Saint-Jean* (23 juin 2007). Nous comptons donc sur l'esprit créatif de tous les enfants concernés et attendons avec impatience leurs créations.

- La deuxième commission *Tous ensemble pour la solidarité* a mis en place une correspondance avec des enfants du Mali, avec l'aide de l'association *Solidarité Kendié*, afin de mieux connaître les modes de vie des enfants africains. Ils ont déjà eu un retour de la présidente de cette association qui se réjouit de cette initiative.
- La dernière commission *SOS développement durable* a finalement décidé de mettre en scène "*Planète man*". Ce personnage inventé par les enfants expliquera au travers des dessins ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour sauver la Terre. Ces conseils illustrés par les enfants, figureront sur des cartes postales qui pourront également servir de marque page et seront diffusés dans les écoles.

Calendrier de la démocratie locale

- 7 mars : réunion des riverains du quartier du Centre sur la sécurité
- 12 mars : séance plénière du conseil d'Enfants
- 13 mars : signature du contrat local de sécurité (voir notre article page 10)
- 13 mars : séance plénière du conseil des Familles
- 21 mars : comité de suivi de la charte Ville handicap
- 22 mars : réunion des riverains du sentier Latéral

- 27 mars : séance plénière du conseil de Jeunes
- 29 mars : réunion du conseil local des professions de santé
- 29 mars : séance plénière du conseil des Aînés
- 29 mars : séance publique du conseil municipal
- 30 mars : séance publique du conseil communautaire

➤ Prochaine séance du conseil municipal, le 10 mai 2007 à 19h30, à l'hôtel de ville, salle Erwin-Guldner.

Carte électorale : du changement !

La carte électorale de Sceaux - autrement dit la localisation et le découpage géographique des bureaux de vote - évolue et est applicable pour les prochaines échéances. Petit tour d'horizon de ces modifications.

À Sceaux, des réhabilitations et construction de bâtiments municipaux permettent désormais d'abriter des bureaux de vote dans des conditions d'accessibilité améliorées. En outre, certains quartiers voient leur population évoluer, à la hausse comme à la baisse, et le découpage ancien des bureaux de vote ne permettait plus d'avoir une répartition équilibrée (rappelons que le chiffre fixé par la loi est d'environ 1000 électeurs inscrits par bureau). Pour ces deux raisons, un changement (nouvelle numérotation et nouvelles implantations) de carte électorale s'imposait.

Ce nouveau découpage a été élaboré pour éviter de "couper" les rues, minimiser les changements pour les électeurs, rééquilibrer la taille (en nombre d'électeurs) des bureaux de vote et intégrer les nouveaux sites. En effet, le nouveau bâtiment de l'école des Clos Saint-Marcel, l'extension de l'hôtel de ville, les locaux rénovés des anciens garages municipaux rue des Imbergères, la halle des Blagis, le premier étage de l'Ancienne mairie peuvent désormais accueillir des bureaux. L'hôtel de ville devient le bureau centralisateur n°1 en lieu et place de l'école élémentaire du Centre, qui devient le bureau n°3. Les redécoupages effectués dans les secteurs de chacun des bureaux de vote ont permis un certain rééquilibrage, puisque le nombre d'électeurs variait entre 829 et 1 244 selon les bureaux et qu'il varie désormais entre 868 à 1 119.

> **Le plan publié dans ce document montre le nouveau découpage de la carte électorale de Sceaux.**

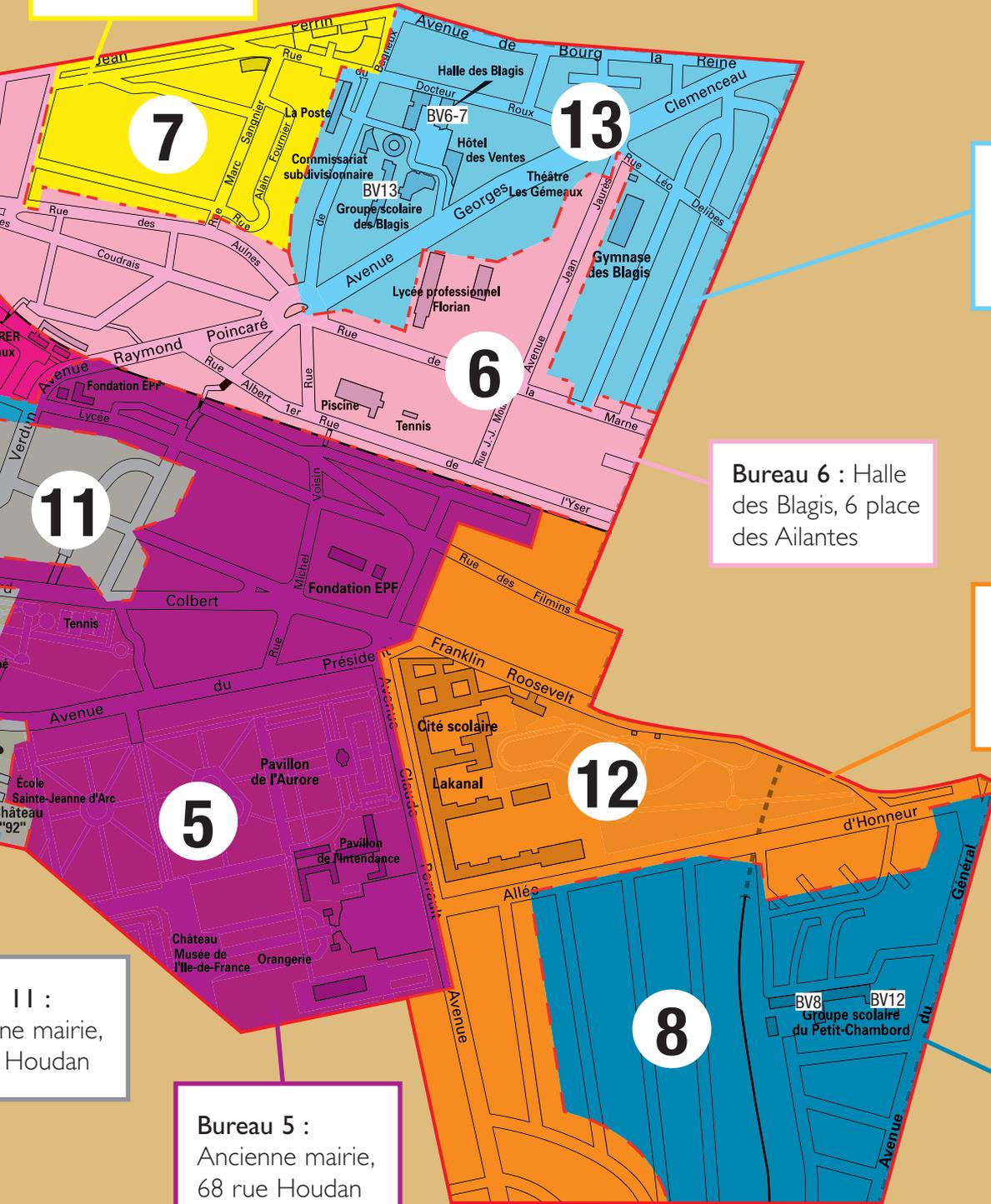
Suivez la carte !

Cette année, nous votons avec une carte d'électeur toute neuve. Le bureau dans lequel vous voterez est indiqué à l'intérieur de cette carte, envoyée à votre domicile début avril.

LIEU DE VOTE		ANCIENNE MAIRIE 68 RUE HOUDAN 92330 SCEAUX	
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE			
109		005	
N° d'ordre sur la liste		N° du bureau de vote	
Date de naissance	Département	Commune de naissance	
PHILIPPE LAURENT <i>Philippe Laurent</i>		Cachet de la Mairie : SCEAUX 01/03/2007	Signature du titulaire :

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2007. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2007.

Bureau 7 : Halle des Blagis, 6 place des Ailantes



Bureau 13 : École élémentaire des Blagis, 2 place des Ailantes

Bureau 6 : Halle des Blagis, 6 place des Ailantes

Bureau 12 : École du Petit-Chambord, 2 allée de Trévisse

Bureau 8 : École du Petit-Chambord, 2 allée de Trévisse

Bureau 5 : Ancienne mairie, 68 rue Houdan

Bureau 11 : Ancienne mairie, 68 rue Houdan

Voter par procuration

Les motifs valables

Les électeurs peuvent exercer le droit de vote par procuration pour les motifs suivants : obligations professionnelles ou de formation, empêchement pour cause de handicap, pour raison de santé ou d'assistance apportée à une personne malade ou infirme, vacances, résidence dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, placement en détention provisoire ou pour une peine n'entraînant pas une incapacité électorale. Les personnes ne pouvant se déplacer pour raisons médicales peuvent faire une demande par écrit accompagnée d'un certificat médical ou d'un justificatif de l'infirmité auprès du commissariat principal ou du commissariat subdivisionnaire.

Votre mandataire

Votre mandataire doit être obligatoirement inscrit sur la liste électorale de Sceaux. À retenir : auparavant, pour une procuration, trois volets étaient établis : un pour la mairie, un pour le demandeur et un pour le mandataire. Désormais, les mandataires ne reçoivent plus de volet de procuration.

Comment procéder ?

Munissez-vous d'un justificatif de domicile, de votre pièce d'identité, de l'état civil complet de votre mandataire inscrit obligatoirement sur la liste électorale de Sceaux.

Les procurations peuvent être établies au commissariat de police de Châtenay-Malabry, au commissariat subdivisionnaire de Sceaux ou au tribunal d'instance d'Antony.

IMPORTANT : en raison des délais d'acheminement des volets de procuration, merci d'effectuer cette démarche au minimum 3 jours avant la date du scrutin.

- Commissariat principal de Châtenay-Malabry, 28 rue du Docteur Le Savoureux, à Châtenay-Malabry, tél. : 01 40 91 25 00.
- Commissariat subdivisionnaire de Sceaux, 48 rue de Bagneux, à Sceaux, tél. : 01 41 13 40 00.
- Tribunal d'instance d'Antony, place Auguste-Mounié, à Antony, tél. : 01 55 59 01 00.

Combien d'électeurs à Sceaux ?

Si les inscriptions sont terminées depuis le 30 décembre 2006, les radiations des listes électorales se prolongent au fur et à mesure de la réception par l'INSEE des chiffres d'inscription sur les listes d'autres communes, consécutivement à des déménagements. Il y a eu durant l'année 2006 1 728 inscriptions sur les listes électorales de Sceaux. Au 28 février, on dénombre 1 369 radiations (121 au titre de décès, le reste résultant du fait que d'anciens électeurs de Sceaux se sont inscrits dans d'autres communes, ce qui implique leur radiation sur les listes de Sceaux). Le nombre d'électeurs inscrits sur les listes s'élève ainsi à 14 122. Il était de 13 763 en 2006, soit 359 électeurs supplémentaires (soit 2,6 % d'augmentation). La moyenne du nombre d'électeurs par bureau, qui était de 983, s'élève à 1 009. Un chiffre quasiment définitif, même si quelques radiations vont encore intervenir d'ici aux dates de scrutins.



Graphistes : la création au service de la ville

Le magazine que vous tenez actuellement entre vos mains requiert l'intervention et les compétences de différents professionnels. Ecrire les textes et prendre les photos représentent une part importante du travail. Cependant, sans les graphistes, ces tâches seraient réduites à néant. En effet, les deux graphistes, travaillant au sein de la direction de la Communication, ont pour rôle de produire la plupart des documents issus de la mairie.

Rencontre avec Maud Bourchenin et Dominique Berleureau, graphistes.

Comment définiriez-vous votre métier ?

D'une façon générale, notre métier consiste à faire de la communication par l'image, de faire en sorte qu'un message soit transmis le plus efficacement possible.

Pour cela, nous travaillons avec les rédactrices (ndlr : moi qui écris !) qui nous transmettent leurs textes et éventuellement des images associées. C'est à ce moment là que nous intervenons. En fonction du contenu des messages, nous réfléchissons afin de trouver l'idée la plus juste pour mettre en scène le texte. Nous allons ensuite créer un univers graphique adapté et veiller à ce qu'il soit le plus pertinent possible. Pour exemple, nous n'allons pas traiter de la même manière une affiche pour une exposition jeunesse et un tract pour le *Cross de Sceaux*. Nous pourrions un peu être associées à des cuisinières. Nous recevons les ingrédients et nous faisons en sorte que le plat soit bon et qu'il soit adapté aux circonstances.

Pouvez-vous expliquer votre rôle dans *Sceaux magazine* ?

Nous sommes en quelque sorte le chaînon entre les rédactrices et l'imprimeur. Nous recevons les différents textes et visuels et nous assemblons le tout pour que le magazine soit agréable à lire et cohérent. Nous choisissons les typographies des textes, les couleurs. Par exemple, nous avons le pouvoir de mettre le texte en **rouge**, en **gras**, d'insérer une 😊 illustration. Mais notre objectif reste de faire en sorte que le magazine soit le plus esthétique et clair.

Sur quels autres supports intervenez-vous ?

Nous travaillons sur des supports très divers. Nous créons des affiches (ndlr : que vous pouvez observer placardées dans la ville),

des tracts, des prospectus, des kakémonos, des guides, des panneaux d'exposition et le magazine. Bref, nous intervenons sur tous les supports municipaux qui transitent par l'imprimerie.



À partir de quels outils travaillez-vous et quelles formations avez-vous suivies ?

Nous sommes toutes les deux diplômées en communication visuelle. Nous utilisons des outils très différents. C'est souvent à l'aide de crayons, papiers et autres accessoires que nous organisons les idées sorties de nos têtes, afin de créer les différents supports. Ensuite, nous photographions, scannons et manipulons les éléments dans nos ordinateurs pour les transformer en fichiers utilisables par l'imprimeur ou la webmaster. Pour cela, nous utilisons différents logiciels tels que *QuarkXpress®* et le pack Adobe (notamment *Indesign®*).

Avec quels services collaborez-vous ?

Nous collaborons indirectement avec tous les services. Nous concevons aussi bien les

supports de la direction de l'Action éducative (brochure des séjours de vacances), de la mission Culture (programme des rencontres-débat au cinéma Trianon), du service des Sports (affiches et programme du cross), du service Evénements / Relations publiques (cartons d'invitation pour les événements), la bibliothèque municipale (affiches pour les concerts ou expositions), etc... Mais nous ne travaillons pas directement avec tous ces services. Toutes les propositions transitent par la directrice de la Communication qui détermine les priorités, organise notre planning, nous briefe directement ou par le biais des rédactrices.

Vous travaillez donc sur des sujets variés ?

Oui et c'est une chance. Sceaux est une ville riche en événements, ce qui est très intéressant pour nous. Nous multiplions les thèmes et les sujets, ce qui permet de varier les plaisirs ! De plus, nous bénéficions d'une grande liberté créative, ce qui n'est pas négligeable. En effet, l'image et la notoriété de la ville sont importantes et la qualité et la diversité de nos productions graphiques participent à son succès.

Le chiffre du mois

> 200

C'est le nombre moyen de documents produits par les graphistes au cours d'une année. Cela comprend donc : les magazines, les guides, les brochures et plaquettes, les programmes, les affiches (40cm x 60cm, Decaux et 4m x 3m), cartons d'invitations, kakémonos, panneaux de chantiers et panneaux d'exposition, etc...

Tribunes des groupes minoritaires

Sceaux Plurielle

Loi handicap "une loi pour vous, avec vous"

Tel est le slogan du ministère délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. La loi du 11 février 2005 pose entre autres à toute la chaîne du déplacement : la personne en situation de handicap doit pouvoir accéder à tous les bâtiments recevant du public et évoluer de manière continue, sans rupture (aménagement des voiries, accès aux gares, transports en commun...). Ce principe d'accessibilité concerne également la participation pleine et entière des personnes handicapées dans la vie de la cité. La loi handicap a pour but finalement de promouvoir un changement de regard de la société pour une intégration pleine et entière des personnes en situation de handicap.

En conséquence, on voit donc apparaître des réaménagements dans la cité. La gare de Sceaux se dote d'un ascenseur, les places réservées aux personnes à mobilité réduite sont à présent plus nombreuses dans les parkings de la ville. Mais qu'en est-il dans les faits de l'application de cette loi ? Deux histoires vécues et que l'on peut imaginer récurrentes permettent de confronter cet idéal à la réalité des faits.

La première se passe sur le parking jouxtant la halle du marché. Il est certaines heures de certains jours où les places manquent. Tout espace

est alors conquis par les automobilistes pour garer leur véhicule, y compris les places réservées aux handicapés et l'espace à l'entrée permettant de revenir dans le parking après en avoir fait le tour. La police municipale verbalise, à juste titre, les véhicules en infraction. Mais certains occupent sans droit les places pour handicapés. Pas vu, pas pris. Les agents de police ne peuvent rester en permanence devant les places pour handicapés. Et dans ces conditions, comment un conducteur à mobilité réduite peut-il faire son marché ?

La deuxième histoire vécue se passe à l'agence France Télécom de Bourg-la-Reine mais pourrait être transposable à la poste de Sceaux ou dans toute autre administration de la cité. Une personne sourde vient faire une réclamation mais ne peut s'exprimer autrement que par écrit. Le temps pour que se mette en place un dialogue est long. L'échange est difficile, le résultat non concluant. La personne part en colère. Visiblement cette personne-là savait "signer". Pourquoi donc les lieux recevant du public n'ont-ils pas obligatoirement un traducteur compétent en langue des signes ?

Si la loi du 11 février 2005 est indispensable pour une véritable insertion des personnes handicapées, il n'en reste pas moins qu'elle devrait être complétée et appliquée avec plus d'exigence.

Lélia Berest

PROGRESSER A SCEAUX

SERVICE PUBLIC ?

Dans son éditorial de février le maire a évoqué la dégradation du service public.

Il est certain que nous avons à Sceaux deux exemples de la faillite du service public à la française : la RATP et la Poste.

Les raisons et les causes de la dégradation de ces deux services ne sont pas les mêmes. La RATP n'a pas évolué, elle montre un mépris total envers ses clients, les "usagers", qui n'ont pas le droit de penser et de réagir. Elle nous a montré jusqu'où son arrogance pouvait aller avec l'affaire de l'accès au quai de la gare de Robinson.

Pour la Poste le problème est différent : le personnel a toujours le sens du service public, mais la poste n'a pas su anticiper l'évolution des techniques. Elle perd de nombreux clients, mécontente ceux qui restent, gère mal son patrimoine et est engluée dans sa banque postale qui pour l'instant apparaît comme sa seule préoccupation.

Il semble que le maire ait envisagé d'intervenir pour tenter de maintenir un service public de qualité et ainsi sauvegarder la vie quotidienne des sceéens. Très bien, mais il écrit "*Une telle politique a cependant un coût qu'il faut accepter de prendre en charge*". Cela signifie donc que le maire pense à une intervention financière.

Or, dans le cas de la gare de Robinson, il n'y a pas besoin de financement puisqu'il s'agit d'un faux problème technique et d'un blocage incompréhensible de la RATP.

Pour la Poste, seule une participation au financement de l'aménagement des locaux, pourrait être envisagée. Encore faudrait-il en avoir les moyens.

En outre cela encouragerait l'Etat à se décharger de ses obligations sur les communes. Ce que dénonce en général le maire et qui, en l'occurrence, irait à l'encontre de la nature du service public qui justement a pour but de satisfaire les plus pauvres comme les plus riches.

La vraie question qui se pose est de savoir si le maire peut vraiment envisager une idée comme celle qu'il a lancée et jusqu'où considère-t-il que le Scéen doit et peut payer.

Fabien Chiché, Brigitte Serreault et Jean-Laurent Micallef

Contacts : courrier adressé à la mairie ou mail pas.contact@wanadoo.fr

RÉUSSIR SCEAUX ENSEMBLE

LA DETTE

La dette, autour de **45 millions d'euros** a plus que **quadruplé** depuis l'année 2000. La dette, déjà en 2005, était le **double** de celle des communes voisines. Les annuités de cette dette (intérêt + capital) dépassent les 3 millions d'euros. **Le délai théorique** raisonnable de désendettement devrait être de **7 à 8 ans****. Il est de plus de **30 ans** à Sceaux !

Nous vivons à crédit aux dépens des générations futures sachant que les dettes des collectivités territoriales viennent encore alourdir la dette de l'État. À Sceaux, on ne cherche pas à maîtriser les dépenses bien au contraire ! Et, pour y faire face, le maire de Sceaux propose qu' "*une partie de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation et taxe foncière) soit assise sur le revenu et le patrimoine des contribuables*".

Sa seconde idée consiste à **densifier en vendant notre patrimoine à des promoteurs comme, par exemple, le long de la Coulée verte, au 95 rue Houdan.

*Capital n°98 **Le Courrier des Maires n° 186

Michèle Carle – reussirsceauxensemble@wanadoo.fr – 08 71 33 32 48

Assistance
Technique
Express

Enfin un numéro de pro
du bâtiment pour tous
vos petits et gros travaux

06 67 99 07 07

Un architecte
d'intérieur et
un peintre
compagnon
ont rejoint
l'équipe

Rénovation
Faux plafond
Salle de Bain
Peinture
Electricité
Plomberie
Carrelage
Parquet
Cuisine
Fenêtre
Serrure
Etc...



Fabrice et son équipe à votre service

Entraide, honnêteté, respect et écoute

Main d'oeuvre = 38€HT/heure Déplacement/devis = 18€HT TVA 5.5%

Siège social: 8 rue schimmel 92350 Le Plessis Robinson

AU PORCELET ROUGE



TRAITEUR CHARCUTIER

dans une rue piétonne de renommée gastronomique

MICHEL BALLEREAU

MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

SAS Maison Siozade



Médaille d'or 2006 du Jambon de Paris

Oreille d'or de la coupe de France de Fromage de Tête

41, rue Houdan 92330 Sceaux

Tél. : 01 46 61 01 71 - Fax : 01 46 83 86 47

E-mail : auporceletrose@wanadoo.fr

FABRIQUE TOUS SES PRODUITS POUR LE PLAISIR DE VOTRE TABLE

Ses spécialités de Foie Gras, Terrines, Jambons, Boudins, Andouillettes, Saucissons, Choucroutes et Cuisine Traditionnelle Service Traiteur

Notre magasin est ouvert du Mardi au Dimanche midi

Avril 2007

Votre soin Gourmand
dans l'univers d'un Spa

- Sauna, Jacuzzi (30 mn)
- Enveloppement Plaisir Chocolaté ou Chaleur du Désert d'Arizona (30 mn)
- Massage aux huiles essentielles (30 mn)
- Soins visage Vitaminé (1h)

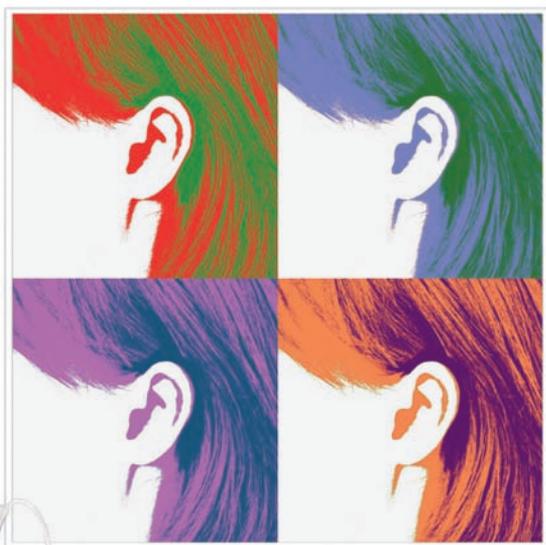
98 €

eleo
L'INSTITUT DU BIEN-ÊTRE

28, rue des Ecoles • 92330 Sceaux • 01 40 91 89 86



Centre de correction auditive audition nouvelle



Bilan auditif gratuit*
Essai** des aides auditives
sans engagement

Réparations toutes marques
Garantie offerte 4 ans

Delphine GERSTLE, Audioprothésiste Diplômée d'Etat
2 avenue Charles Péguy (proche de la Poste du centre ville)

92330 SCEAUX

Tél. : 01.46.61.51.32

* Evaluation à but non médical.

** Le port d'aides auditives est soumis à prescription médicale préalable.

DANSE

Heures de pointe pour les Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux

Que le chat soit là ou pas, il n'y a pas que les souris qui vont danser à partir du 27 avril 2007. Les *Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux* vont débiter, et ce ne sera pas sur la pointe des pieds, mais plutôt en grande pompe. Comme l'a dit Maurice Béjart : "la danse... un minimum d'explications, un minimum d'anecdotes et un maximum de sensations." Voici donc seulement quelques lignes sur les chorégraphies à venir. Le meilleur reste à découvrir.

Le Feu dérobé de Maryse Delente

Partant du livre de Freud, *Totem et tabou*, qui parle des sociétés primitives (mais nos sociétés sont encore primitives), Maryse Delente imagine une société patriarcale qui va être bousculée par une autre structure, matriarcale. À travers ce schéma général, elle avoue donc mettre plus ou moins consciemment en scène sa propre compagnie, avec celui qui dirige, celui qui joue les pères, celui qui est rejeté, tout cela dans un lieu clos comme celui où vit la danse, sans issue, sans sortie pendant une heure. Elle dit aussi le faire avec une volonté esthétique permanente, même si sa danse est toujours immédiate. Pour cela, elle crée un univers peuplé de grands oiseaux noirs, une sorte de Lac des cygnes noirs, avec un côté Hitchcock ou Bal des vampires, car chez elle, la violence a besoin de l'esthétique pour prendre toute sa force.

"Pièce fascinante de beauté plastique et de force dramatique. Ce spectacle freudien, très pur et très dur, qui évoque à la fois l'univers de Strindberg et celui de Garcia Lorca, captive par maints détails énigmatiques et symboliques". René Sirvin - *Le Figaro*.

La Cité radieuse de Frédéric Flamand et Dominique Perrault

Après *Métapolis* et *Silent Collisions*, Frédéric Flamand propose le troisième volet d'une trilogie consacrée aux rapports qu'entretient le corps avec l'architecture et la ville *La Cité radieuse*. Dominique Perrault, à qui a été confiée la scénographie, a conçu avec Frédéric Flamand un dispositif d'écrans de mailles et de tissus métalliques manipulés par les danseurs et relayé par un système sophistiqué de caméras / projecteurs. Ceux-ci permettent

d'interroger le corps réel et sa représentation dans des perspectives inattendues à partir de points de vue simultanés. Une manière de faire éclater le cadre traditionnel de la représentation.

L'utopie de Le Corbusier à qui le titre rend hommage, rêvait de faire le bonheur des hommes grâce à l'architecture. Flamand et Perrault interrogent les nouvelles formes d'utopie liées à l'avènement de la ville-monde générée par le processus de globalisation. Ils prennent en compte ce que l'anthropologue Marc Augé appelle les non-lieux (aéroports, shopping centers, gares de transit), espaces d'anonymat qui accueillent chaque jour des individus plus nombreux.

➤ *Le Feu dérobé* de Maryse Delente (reprise exceptionnelle), compagnie Maryse Delente, pièce pour 11 danseurs, les 27 et 28 avril à 20h45 et le 29 avril à 17h. Tarifs : 24€ et 19€

➤ *La Cité radieuse* de Frédéric Flamand et Dominique Perrault, CCN / Ballet national de Marseille, pièce pour 14 danseurs, les 4 et 5 mai à 20h45 et le 6 mai à 17h. Tarifs : 24€ et 19€.

➤ Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux, du 27 avril au 30 mai 2007 (selon dates) à 20h45, dimanches à 17h, au théâtre Les Gémeaux/scène nationale, 49 avenue Georges-Clemenceau. Réservations : 01 46 61 36 67.

Dans le prochain *Sceaux magazine*, les chorégraphies suivantes seront détaillées : *Matri(k)is* de Abou Lagraa, *Noces* (création 1989), *Annonciation* (création 1995) de Angelin Preljocaj et *Flux* de Russell Maliphant (première en France).

Début avril en musique

En plus de ne pas se découvrir d'un fil, il va falloir être réactif en avril pour pouvoir assister aux concerts à venir. Un début de mois musicalement éclectique.



Le 4, Trio Wanderer aux Gémeaux

Dans le cadre des Soirées musicales, le *Trio Wanderer* viendra interpréter Haydn, Escaich et Schubert. Célébré par la presse pour son jeu d'une extraordinaire sensibilité, le Trio Wanderer est internationalement reconnu comme une des meilleures formations de musique de chambre.

- Le 4 avril à 20h45, théâtre Les Gémeaux/ scène nationale. Tarifs : 23€/21€/10€. Renseignements et location au 01 49 12 94 58 ou à l'office de tourisme au 01 46 61 19 03. www.sceaux.fr

Les 2 et 5, concert au lycée Lakanal

L'atelier de musique du lycée Lakanal organise un concert de la chorale et de l'orchestre. Ces deux manifestations mettront en valeur le travail effectué dans l'année, sous la direction d'Alain Bioteau. Seront présentés le *Gloria* de Vivaldi, un air de jazz et des extraits de *West Side Story* de Leonard Bernstein.

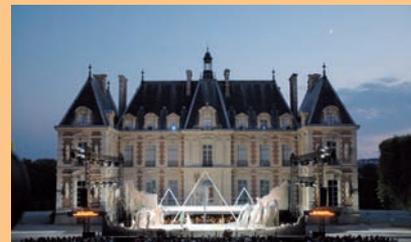
- Les 2 et 5 avril 2007 à 20h, lycée Lakanal, salle Maurice Allais. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

Le 6, Eiffel aux Gémeaux

Quatuor pop rock formé en 1998, *Eiffel* s'est réellement révélé au grand public dès son premier album *Abricotine & Quality Street* (2001) puis *Le Quart d'heure des ahuris* (2002). Après une échappée en solo du chanteur Romain Humeau, *Eiffel* revient avec un nouvel album. Un groupe à suivre de très près...

- Le 6 avril 2007 à 20h au *Sceaux What*, théâtre Les Gémeaux/scène nationale, 49 avenue Georges-Clemenceau. Tarifs : 12€/10€ (hors frais de location). Réservations : Animathèque MJC au 01 43 50 05 96 ou FNAC.

Opéra en plein air : réservez à l'office de tourisme



Le Barbier de Séville s'invite au Domaine de Sceaux les 28, 29 et 30 juin 2007. Pour la septième édition des *Opéras en plein air*, Julia Migenes (à la mise en scène), Philippe Hui (à la direction musicale) et Alain Germain (aux décors et costumes) ont collaboré afin de créer le spectacle le plus somptueux possible. Féerie et enchantement assurés.

- *Le Barbier de Séville*, Opéra en plein air au Domaine de Sceaux, les 28, 29 et 30 juin 2007 à 21h30. Tarifs : 42€ / 52€ / 62€. Réservation aux billetteries Fnac et à l'office de tourisme de Sceaux, tél. : 01 46 61 19 03. Renseignements sur www.operaenpleinair.com

Immersion dans le jazz

L'école nationale de musique de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux (ENM) et l'EDIM (Enseignement diffusion information musiques) proposent les 21, 22 et 23 avril 2007 une immersion dans l'univers du jazz. Les étudiants du cycle spécialisé seront au centre de cette manifestation.

L'ENM et l'EDIM se sont associés en 2002 pour créer un cycle spécialisé jazz, récompensé par un diplôme reconnu par l'État. Ce cursus attire chaque année de plus en plus d'étudiants (15 étudiants dans l'actuelle promotion) et la majorité des diplômés sont aujourd'hui sur les grandes scènes du jazz. Au programme de cette immersion :

Samedi 21 avril 2007 à partir de 14h00, à l'Auditorium

Stage *Master Class* public animé par Laurent Coq, décrit par la presse comme "un pianiste visionnaire et un musicien profond et exigeant". Il mettra son talent au service de ces musiciens qui entrent dans la vie professionnelle. Au cours de ce stage, les étudiants de cycle spécialisé présenteront chacun une de leurs compositions.

- 11/13 boulevard Carnot à Bourg-la-Reine

Dimanche 22 avril 2007 à 17h00, à l'EDIM

Jam Sessions avec en invité Manu Pekar et les étudiants du département jazz du conser-

vatoire national de la région de Reims, ainsi que les étudiants des anciennes promotions de l'ENM et de l'EDIM.

- 17 rue Cousté à Cachan

Lundi 23 avril 2007 à 20h00, à l'Entrepôt

Manu Pekar et le *Medium Rare Orchestra* issu du conservatoire national de la région de Reims, compositions des étudiants du cycle spécialisé jazz de l'ENM/EDIM (set issu du stage du 21 avril), *Tentet* dirigé par Eric Schultz et *Tribal Art Orchestra* dirigé par Patrick Fradet et Daniel Beaussier.

- 7/9 rue Francis de Pressensé à Paris 14^e



→ EXPOSITIONS

Expositions printanières

En avril, stimulée par le printemps, la galerie Paris-Berlin expose les œuvres très colorées de Damien Vervust et Ana Maria Westphalen.

Damien Vervust, plasticien, utilise le végétal et le minéral par le biais de collages ou modelages et met en scène branchages, racines, ardoises ou galets au cœur de ses toiles. Le résultat est surprenant.

Ana Maria Westphalen, péruvienne, expose quant à elle des sculptures aux couleurs vives. Crocodile, cerf, tatou, iguane ou encore perroquet, autant d'animaux conçus en résine acrylique aux couleurs du maïs péru-

vien, à tous les stades de sa maturation (vert, jaune, rouge, etc.). À découvrir.



Arborescence de Damien Vervust

➤ Damien Vervust et Ana Maria Westphalen à la galerie Paris-Berlin, du 1^{er} au 30 avril 2007, 21 rue Houdan, passage Florina. Tél : 01 49 84 47 42. www.galerie-paris-berlin.com.



Peinture de Sophie Valette

Une gamme chromatique proche du gris, mais où l'explosion du moindre détail coloré, construit et structure la toile. Un univers abstrait, sans

Expositions sensorielles

La prochaine exposition de la galerie d'art Klein sera consacrée à l'artiste peintre Sophie Valette et à la céramiste Gabrielle Baécile. Elle aura lieu du 18 avril au 13 mai 2007.

Sophie Valette sait nous entraîner dans un monde bien à elle.

résonances formelles, mais où la sensation remplace la reconnaissance des formes.

Gabrielle Baécile pratique une réécriture de tout ce qui a lieu au monde de la vie organique. Elle triture la terre, taquine les reliefs, provoque les craquelures, aime les rendus rugueux et les aspects spongiformes. Cocons perforés, cosses lacérées ou coques trouées, ses sculptures renvoient à des lieux fantastiques de germination.

➤ Sophie Valette et Gabrielle Baécile à la galerie d'art Klein, du 18 avril au 13 mai 2007, 2 rue Marguerite-Renaudin. Tél : 01 47 02 10 62. www.galeriedartklein.com

Conférences



• **Une pré-campagne présidentielle insolite**, par René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences, le 3 avril 2007 à 15h.

• **La justice et le plaisir sont-ils compatibles**, par Eric de Montgolfier, magistrat, procureur de la République au TGI de Nice, le 24 avril 2007 à 15h.

➤ **Conférences organisées par le Collège universitaire Jean-Fournier**, à la faculté Jean-Monnet, 54 boulevard Desgranges. Tél. : 01 43 50 54 08.

• **Francisco Goya, un regard libre**, conférence avec projections par Marie Laure Ruiz-Maugis, le 4 avril 2007 à 14h30.

• **Peintres du silence : Vermeer, Hammershoi et Hopper**, conférence avec diapositives par Christian Monjou, le 26 avril 2007 à 14h30.

➤ **Conférences organisées par Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux**, à l'Ancienne mairie de Sceaux, 68 rue Houdan. Tél. : 01 46 61 25 88.

• **Images de l'aqueduc d'Arcueil dans les collections du Musée d'Ile-de-France**, le 11 avril 2007 à 15h.

➤ **Visite thématique organisée par le Musée de l'Ile-de-France au château de Sceaux**. Rendez-vous à l'entrée du musée. Tél. : 01 41 87 29 50.

➤ Retrouvez le programme des conférences organisées à Sceaux par les différentes associations sur www.sceaux.fr, rubrique Agenda.

AGENCE DU CHÂTEAU



Premiers beaux jours...



*Envie de sortir,
de respirer, de vivre ?*



**Nous avons sûrement le
bien qu'il vous faut.
Contactez nous.**

Tél. 01.46.83.13.95



ACHAT VENTE DE BIENS IMMOBILIERS A SCEAUX ET SES ENVIRONS

21, rue Houdan 92330 SCEAUX - contact@agencechateau.fr - www.fnaim.fr/agchateau



SOLEIL BEAUTÉ +

01.43.50.71.50

Centre d'Esthétique et de Bronzage

➔ Soins visages & corps,
avec nos soins Sea Holistic
beauté, détente, relaxation...

➔ Avec Magic Red découvrez
une nouvelle technologie
d'amincissement et remodelage
esthétique...

➔ Epilation, dépilation,
Beauté des mains et
des pieds, Maquillage...

➔ Bronzage UV ou Brumisation de Tan

Ouvert 6j/7j de 9h à 21h
Dimanche 9h30 à 13h
(de mi-mars à fin juillet,
uniquement pour les UV)



133, rue Houdan - 92330 SCEAUX

ENTENDRE POUR MIEUX COMPRENDRE



**Optimiser son audition,
aujourd'hui,
c'est naturel.**

LABORATOIRE H. CALEIX : DEPUIS 20 ANS

Agathe Raoul et Henri Caleix Audioprothésistes D.E.
140, Avenue du Gal Leclerc - SCEAUX - 01 46 61 87 47

E entendre
L'INNOVATION AUDITIVE



Plongée au cœur du Béluga

Et la palme est décernée au... *Béluga* !

20h30, mardi. Étranges rencontres. Ils sont une trentaine, difficilement identifiables. Et pour cause : leurs tenues sont quasi identiques et ils portent tous des lunettes. Peu bavards. Ils se déplacent, se croisent et échangent peu. Une chose est sûre, ils n'ont pas peur de se jeter à l'eau. Mais où sommes-nous ? À la piscine des Blagis. Pour quoi faire ? Tenter de percer le mystère de ces individus qui, tuba à la bouche, évoluent dans leur univers. Qui sont-ils ? Des adhérents du club *Le Béluga*.

L'association sportive de Bourg-la-Reine (asbr) *Le Béluga* a été créée en 1981, sous l'impulsion de passionnés en mal de plongées. L'explication de la dénomination de cette structure est intéressante car assez représentative de l'ambiance qui y règne. "*Le béluga est une baleine blanche, un animal sympathique qui dégage de la sérénité et qui a une réelle vie sociale, contrairement à beaucoup de mammifères marins*", explique Bernadette Fournier, ancienne présidente.

Il y a donc une quinzaine d'années, dans la piscine des Blagis située au 5 rue de l'Yser à Sceaux, *Le Béluga* faisait ses premières longueurs. Et les débuts n'ont pas été forcément très faciles. Le matériel était archaïque et il fallait transporter les bouteilles jusqu'à Boulogne pour les "gonfler en air". Pour faire un mauvais jeu de mots, ils n'étaient pas comme des poissons dans l'eau... Autant dire que la motivation n'est pas la dernière de leurs ressources. À cette époque, une vingtaine de plongeurs partagent le bassin. Puis Jacques Maillol s'en est mêlé.

Contrairement aux *Dents de la mer* qui a traumatisé une génération de nageurs, le film *Le Grand bleu* a eu un impact considérable sur le développement de la plongée en France. *Le Béluga* a profité de cet attrait. Le nombre d'adhérents a été multiplié par six. Il a donc fallu augmenter l'équipe d'encadrement (tous bénévoles) et investir dans le matériel. Autre



© Sylvie Scaila

aménagement : un compresseur pour remplir les bouteilles en air a été installé sur place, ce qui a grandement amélioré les conditions.

L'école de plongée s'est donc fortement développée, et si son nombre d'adhérents est limité, c'est uniquement pour des raisons de sécurité. "*La plongée reste une activité à risque (même en piscine) dans laquelle il faut compter les uns sur les autres*", rappelle Vincent Aujoulet (actuel président de l'association). D'ailleurs, la plongée nécessite un apprentissage théorique, en plus de sa pratique. *Le Béluga* propose des formations à ses adhérents et la possibilité de passer les niveaux 1 et 2 de plongée. Aussi, beaucoup de sorties extérieures sont organisées. D'ailleurs, en mai, c'est aux îles du Frioul (près de Marseille) que certains profiteront du milieu marin.

Cependant, la plongée est un loisir et des résultats sportifs « concrets » se faisaient attendre. C'est pourquoi une section de nage avec palme(s) de compétition a été créée en 1985, impulsée par Colette Thomas (ancienne directrice de la piscine et championne olym-

pique française de natation). Sous la houlette d'Eric Vandel (entraîneur), la monopalme utilisée transforme les nageurs en "sirène". Et ces sirènes sont rapides et performantes. Jenny, 15 ans, a débuté ce sport il y a deux ans. Elle fait désormais partie de l'élite régionale. "*A la base, je faisais de la natation. Et puis un jour, j'ai essayé la monopalme. Et je ne me suis pas arrêtée...*" Pour des raisons d'espace, cette discipline regroupe peu d'adhérents (la réglementation impose un nombre limité de nageurs par ligne d'eau). Une chose est sûre, leurs entraînements portent leurs fruits puisque *Le Béluga* est le troisième club d'Île-de-France, et fait partie des 20 premiers clubs français. Des résultats très prometteurs et mérités pour ce club. Un grand bravo à l'équipe encadrante de bénévoles qui s'investit et transmet ses connaissances avec passion.

➤ Pour plus de renseignements : asbrbeluga@online.fr ou à la piscine des Blagis. Possibilité de passer un baptême de plongée.

Rattrapage sportif

Les bonnes résolutions sont bien loin désormais. Rappelez-vous il y a quelques mois, quand vous promettiez de vous remettre à pratiquer une activité sportive... Heureusement, il vous reste le 3^e trimestre pour rattraper le temps perdu. Des cours collectifs de gymnastique d'entretien (abdos-fessiers, stretching, body sculpt, etc.) sont organisés les lundis (12h15 à 13h15), jeudis (20h30 à 22h) et vendredis (12h15 à 13h15). Pour 61€, vous pouvez assister aux 3 cours de la semaine.

Des cours ont également lieu pour les seniors les mardis (9h à 10h). L'inscription est de 51€.

➤ Cours au gymnase du centre, 29 rue des Imbergères.
Inscription auprès du service des Sports. Tél. : 01 41 43 32 53.
Certificat médical obligatoire.



Les résultats des clubs

Basket

Équipe féminine NF2

Strasbourg - Sceaux : 68 à 77
Sceaux - Geispolsheim : 70 à 47
Valenciennes B - Sceaux : 75 à 61
Classement 2^e avec 17 victoires et 6 défaites

Équipe féminine NF3

Ministère des Finances - Sceaux : 82 à 50
Sceaux - Le Chesnay Versailles : 47 à 79
Arras - Sceaux : 82 à 50
Classement 9^e avec 5 victoires et 14 défaites

Équipe masculine NM3

Sceaux - Val de Rueil : 78 à 61
Sceaux - Chartres : 62 à 50
ASPTT Caen - Sceaux : 93 à 81
Classement 8^e avec 9 victoires et 10 défaites

Football

Équipe senior

Petits Anges - Sceaux : 5 à 3
Sceaux - Pitray Olier : 0 à 4
Sceaux - Neuilly : 1 à 4
Classement 12^e avec 4 victoires et 11 défaites

Tennis de table

Équipe 1 régional 2

Beauchamps - Sceaux : 30 à 30
Sceaux - Neuilly 4 : 28 à 32
Classement 4^e avec 2 victoires,
1 nul et 2 défaites

Équipe 2 régional 2

Meudon 2 - Sceaux : 31 à 29
Sceaux - Conflans Ste Honorine : 31 à 29
Classement 7^e avec 1 victoire et 4 défaites

Équipe 3 départemental 1

Sceaux - ACBB 9 : 35 à 25
Asnières - Sceaux : 26 à 34
Classement 1^{er} avec 5 victoires

Équipe 4 départemental 2

Puteaux 5 - Sceaux : 34 à 26
Sceaux - Asnières 5 : 27 à 30
Classement 8^e avec 5 défaites

➤ Retrouvez les résultats des clubs
sur www.sceaux.fr,
rubrique Sport

Un grand projet ?



Vous avez entre 15 et 25 ans, êtes résidant ou étudiant à Sceaux et avez un projet auquel vous tenez ? Cet article va vous intéresser...

Le jury Projéunes sélectionne chaque année trois projets présentés par des jeunes afin de les aider financièrement. Les projets peuvent être de différentes natures : culturel, sportif, scientifique,

documentaire ou encore en lien avec la solidarité internationale et nationale. Vous avez jusqu'au 25 mai 2007 pour déposer votre dossier. Le document regroupant le règlement et les conditions est disponible dans les équipements publics et sur www.sceaux.fr.

➔ Projéunes 2007 : dossier à déposer avant le 25 mai 2007. Renseignements : mission Jeunesse de la ville de Sceaux au 01 41 13 33 58 ou jeunesse@sceaux.fr



Vacances animées

Durant les vacances de printemps, plusieurs stages et sorties sont organisés par différentes structures. Théâtre, tennis, visites, ou encore fabrication de marionnettes, autant d'activités à découvrir et à pratiquer.



Animathèque MJC

L'Animathèque MJC propose différents stages du 16 au 20 avril 2007 pour les jeunes et les adultes : art dramatique, arts plastiques, cirque, jonglerie, acrobatie, danse brésilienne et afro américaine, photo et stage linguistique d'anglais.

➔ Animathèque MJC, 21 rue des Écoles, tél. : 01 43 50 05 96.

Tennis Club de Sceaux

Le Tennis Club de Sceaux met en place 3 différentes formules de stages du 16 au 20 avril 2007 inclus. La première formule propose une prise en charge quotidienne de 10h à 17h (repas compris), la seconde de 10h à 12h et la dernière de 17h à 18h.

➔ Tennis Club de Sceaux, 5 rue de l'Yser, tél. : 01 43 50 69 83. www.tcsceaux.org

Musée d'Ile-de-France

Le musée d'Ile-de-France propose, le mercredi 18 avril 2007 de 10h à 16h pour les jeunes de 7 à 14 ans, la visite gratuite du domaine de Sceaux. Le matin : découverte de l'histoire du domaine à partir de parcours jeux et évocation de légendes. L'après-midi : observation de la faune et de la flore du parc.

Prévoir un pique-nique. Les parents sont invités à venir pique-niquer avec leurs enfants s'ils le souhaitent.

➔ Musée d'Ile-de-France, rendez-vous à 10h devant le château de Sceaux, tél. : 01 41 87 29 50.

CSCB

Du 10 au 20 avril 2007, le centre social et culturel des Blagis organise des sorties et des animations pour les jeunes de 7 à 16 ans, ainsi que des stages. Au programme : réalisation d'un journal (interviews, photo, vidéo, initiation PAO), atelier de pratique artistique (conte, écrit, préparation de spectacle) et atelier "fabrication de marionnettes" (techniques chinoises : fabrication du visage, des costumes et apprentissage de leur maniement). Inscriptions à partir du 19 mars.

➔ CSCB, 2 rue du Docteur-Roux, tél. : 01 41 87 06 10.

EN BREF

Après-midi dansant

Le centre social et culturel des Blagis (CSCB) organise le 26 avril 2007 un après-midi dansant, animé par un musicien et une chanteuse. Gâteaux et boissons seront de la fête !

➔ Réservez vos places au CSCB, 2 rue du Docteur-Roux. Tarif : 6€. Tél. : 01 41 87 06 10.

Expo Jeunesse

L'exposition *À la découverte des énergies renouvelables* se déroule à la bibliothèque municipale jusqu'au 7 avril 2007. Elle sensibilise les jeunes sur l'état et le devenir de nos ressources en énergie. Une visite enrichissante.

À la découverte des énergies renouvelables



➔ Bibliothèque municipale, 7 rue Honoré-de-Balzac. Renseignements : 01 46 61 66 10. www.sceaux.fr

→ LOISIRS

Rallye pédestre

Le samedi 12 mai 2007, le centre social et culturel des Blagis (CSCB) organise la 11^e édition de son rallye pédestre. Amusement et bonne humeur garanti !

Le CSCB, la ville de Sceaux et la RATP ont concocté de nombreuses surprises pour ce nouveau rallye : parcours original, jeux, énigmes, sans oublier le traditionnel dîner dansant. Notez bien la date et commencez d'ores et déjà à choisir familles et amis pour constituer votre

équipe ! Attention, clôture des inscriptions le samedi 5 mai 2007.

➤ CSCB, 2 rue du Docteur-Roux.
Tel. : 01 41 87 06 10.
Inscription également à l'office du tourisme.
Tél. : 01 46 61 19 03.
Participation : 9€ par équipe, inscription au repas : 8€ pour les adultes et 4€ pour les moins de 10 ans.



→ SENIORS

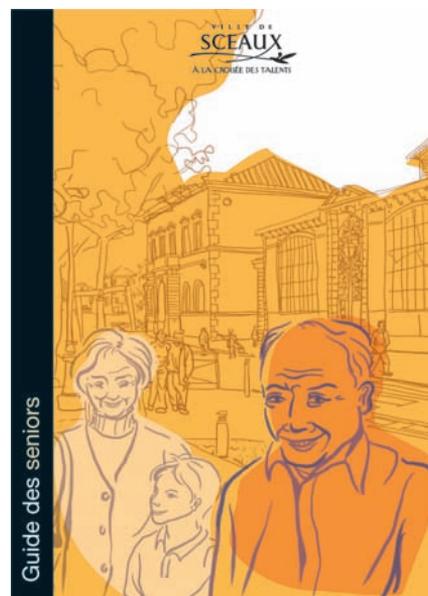
Ateliers seniors

En sus de la reconduite de l'atelier prévention des chutes, l'association S.I.E.L BLEU propose un nouvel atelier hebdomadaire pour les personnes âgées de Sceaux, celui-ci portant sur l'habileté motrice et les mémoires. Ces ateliers se dérouleront à la résidence des personnes âgées *Les Imbergères*.

Le nouvel atelier intitulé dextérité, motricité, travail des mémoires s'organise autour de jeux spécifiques dont l'objectif est de développer l'habileté motrice, tout en travaillant "les mémoires". Il aura lieu chaque mercredi de 11h à 12h, à partir du mercredi 11 avril 2007,

pour prendre fin le mercredi 27 juin 2007. Également, une nouvelle session de l'atelier hebdomadaire prévention des chutes aura lieu chaque mardi de 11h à 12h, à partir du mardi 27 mars 2007, pour prendre fin le mardi 3 juillet 2007, (hormis les dates du 1^{er}, du 8 mai et du 5 juin 2007). Cet atelier s'étend sur 12 séances. Le programme est basé sur l'équilibre, la coordination statique et la marche. Il est totalement adapté au public de personnes âgées en perte d'autonomie.

➤ Résidence des personnes âgées *Les Imbergères*, 19 rue des Imbergères.
Tél. : 01 46 60 35 38 ou renseignements à l'hôtel de ville : 01 41 13 33 62.



EN BREF

Adopage le 28 avril

Comme tous les deux mois, la bibliothèque municipale invite les jeunes âgés de 13 à 18 ans à échanger leurs commentaires à propos de leurs lectures. Ambiance sympathique, échange de livres "coup de cœur" et réalisation du journal du club.



➤ Renseignements : Adopage, le 28 avril 2007 à 14h30, à la bibliothèque municipale, 7 rue Honoré-de-Balzac. Tél. : 01 46 61 66 10.

Expo des ateliers MJC

Du 24 avril au 4 mai 2007, venez découvrir l'exposition d'encadrement, couture, tapissier et restauration de tableaux, à l'Animathèque MJC.

➤ 21 rue des Ecoles. Tél. : 01 43 50 05 96

Vous recherchez une maison de retraite dans votre ville ?



- Séjour temporaire ou permanent
- Accueil des personnes valides ou dépendantes
- Animations quotidiennes
- Restauration élaborée par notre chef ...

Résidence Saint-Charles

99 rue Houdan
92330 Sceaux
Tél. 01.41.13.34.34



Point Infos-Conseils 7j/7
0825 021 022
0-136 STOMM
www.medica-france.fr



COFFRE FORT



SERRURE HAUTE SÛRETÉ

Point Fort
FICHET F
CONCESSIONNAIRE Fichet Point Fort

B.L.R.
PROTECTION

78, bd du Mal Joffre
BOURG LA REINE

01 47 02 20 20
www.blr-protection.fr

Devis gratuits

Dépannage

Serrurerie

toutes

marques

- Blocs-portes • Portes blindées
- Fermetures • Alarmes
- Interphones • Automatismes
- Fenêtres PVC

ACHAT - DEBARRAS - SUCCESSIONS

CONSEIL ET COURTAGE EN OBJETS D'ART

Achète tous types d'objets du XVII^e au Design du XX^e

Bibelots, céramiques, livres, verrerie, mobilier divers, luminaires, tableaux, jouets anciens, Militaria, instruments de musique...

Olivier ADROIT - 06.16.77.33.66 - 01.46.83.26.43

3, allée des troènes - 92330 SCEAUX - olivier.adroit@laposte.net



**plomberie
couverture
chauffage
carrelage**

ZAC du Plateau
1, rue des Marronniers
94240 L'HAY-LES-ROSES

Agréé PGN

01.56.70.04.24

TRAVAUX NEUFS

RENOVATION

ENTRETIEN

DEPANNAGES RAPIDES

UNE BANQUE
PAS COMME
LES AUTRES
S'EST INSTALLÉE
PRÈS DE CHEZ VOUS



AGENCE DE SCEAUX

188 rue Houdan

92330 Sceaux

01 41 87 69 20

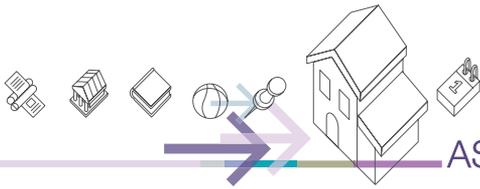
VOTRE NOUVELLE AGENCE À SCEAUX

Une banque dans laquelle vous êtes connu et reconnu.
Une banque qui vous donne les moyens de joindre directement votre conseiller personnel sans être renvoyé d'interlocuteur en interlocuteur.
Une banque où les décisions sont prises rapidement, au niveau local.
Une banque pas comme les autres.

Crédit du Nord



Une autre vision de la banque



Centre scéen des amitiés internationales

Nous avons déménagé et nous nous trouvons maintenant dans les locaux mis à disposition par la Ville, au premier étage au-dessus du cinéma Trianon, 3 bis rue Marguerite-Renaudin (boîte aux lettres sur la gauche à l'entrée dans la cour).

Veuillez noter que notre assemblée générale aura lieu **vendredi 4 mai 2007** à cette nouvelle adresse.

➤ Renseignements aux permanences : tous les lundis, sauf vacances scolaires, de 14h à 16h, tél/fax : 01 41 13 94 11, hors permanences : tél : 06 74 59 00 94, wilhelm.eller@wanadoo.fr

Bienvenue à Sceaux

Deux visites sont proposées aux adhérents, celle de l'hôtel de Bourrienne et celle du château de Malesherbes, deux lieux prestigieux chargés d'histoire. Le premier offre un rare décor d'époque Premier empire, dû au secrétaire de Bonaparte. Le château de Malesherbes a accueilli de nombreux rois de France et permet d'évoquer le souvenir de M. de Malesherbes, gentilhomme des Lumières, avocat de Louis XVI.

Pour la rentrée 2007, l'association organise un voyage en Roumanie de 5 jours qui permettra de découvrir ce pays qui vient d'entrer dans l'Union européenne et dont les villes recèlent des trésors inconnus : Sibiu, berceau de la civilisation saxonne ; Brasov, ville fortifiée ; Sinaïa, ancienne résidence de la famille royale des Hohenzollern de Roumanie ; Bucarest, surnommée le *Petit Paris*.

➤ Renseignements : 01 46 60 55 27. Permanences tous les jours de 10h à 11h30 au 14 ter rue des Imbergères.

Office de Tourisme



Une nouvelle brochure vient de paraître et vous invite à découvrir ou à redécouvrir ses activités. Vitrine de la ville, l'office de tourisme vous accueille, vous informe, vous conseille.

Depuis le début de l'année la fréquentation a progressé de 40%,

près de 500 visiteurs en janvier.

Cette brochure est à votre disposition au pôle d'accueil de la mairie et à l'office de tourisme bien sûr.

À consommer sans modération !

Sceaux culture, loisirs et amitié

• **Visites et expositions** : Hôtel et musée de la Monnaie avec accès à la fonderie d'art. **Les Invalides secrets**, visite d'espaces habituellement fermés au public. **Bibliothèque Mazarine**, à travers la très riche collection de livres - 350 000 volumes – pour suivre le parcours de l'histoire de la monarchie française. **Arboretum de Verrières**, les jardins créés par la famille de Vilmorin à partir de 1815.

Musée d'Orsay : *La forêt de Fontainebleau, ou un atelier grandeur nature*. Si les plus célèbres peintres, de Corot à Picasso, ont été séduits par ce décor naturel, il ne faut pas oublier les œuvres des photographes, des écrivains et des poètes qui ont été inspirés par la forêt de Fontainebleau.

Musée du Louvre : *La Collection de Louis La Caze*.

• **Activités** : chaque jeudi depuis 11 ans, les mémoires sont mises à contribution grâce au jeu Pyramide.

• **Spectacles** : *Dom Juan* de Molière au théâtre Fontaine, et tous les spectacles du théâtre des Gémeaux.

➤ Renseignements : 01 46 60 94 00.

Quartier des musiciens

Inscrivez-vous dès maintenant pour obtenir un emplacement à notre **vide-grenier du 13 mai 2007** qui se tiendra sur le parking Albert 1^{er} à côté de la gare RER de Sceaux.

➤ Renseignements et inscriptions auprès de Lydie Schont, tél. : 01 47 02 11 43.

Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux

Théâtre, concert, ballet, opéra ... Paris et ses environs offrent une multitude de spectacles. Il est parfois difficile de faire un choix dans cette offre abondante, d'obtenir des places pour les spectacles très demandés à un prix qui correspond au budget de chacun.

Les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux proposent à leurs adhérents une sélection des meilleurs spectacles à des prix variés et souvent à tarif réduit. Vous aimez l'opéra ou plutôt le jazz, vous êtes passionné par le ballet classique ou plutôt moderne, vous préférez la musique de chambre au concert symphonique, vous trouverez dans notre programme un grand choix qui saura satisfaire vos envies.

➤ Pour tout renseignement : M.-L. Schenkel, tél. : 01 46 61 25 88.

Atout'âge

L'association développe une action de logement intergénérationnel. Celle-ci consiste à faire cohabiter un étudiant et une personne âgée dans le cadre d'un échange de services. Ce système permet de lutter contre l'isolement croissant des personnes âgées, dont le souhait majoritaire est de rester à domicile, et de répondre partiellement à la pénurie de logements étudiant.

L'association encadre l'intégralité du processus : recrutement des étudiants et des seniors, analyse de la faisabilité, mise en relation et contractualisation, suivi.

➤ Contact : Atout'âge 45 rue du Général-de-Gaulle, 94110 Arcueil.
Tél. : 01 47 46 08 64 ou 06 32 50 53 01.
a.toutage@wanadoo.fr
www.atoutage.net

Association Valentin Haüy

Si vous aimez les expositions, les musées, le théâtre ou les concerts, pourquoi ne pas faire partager ces goûts à des personnes atteintes d'une déficience visuelle ? Vous pouvez rejoindre la petite équipe de bénévoles de l'association Valentin Haüy, le "premier instituteur des aveugles".

Cela vous permettra de repérer des lieux se prêtant aux visites tactiles ou auditives, comme le musée du quai Branly, l'opéra de Massy ou la maison de Chateaubriand. Et de préparer, avec les équipes de ces établissements, des visites adaptées aux déficients visuels. Il vous restera ensuite le plaisir de les accompagner.

L'association propose également aux personnes qui se sentent un peu seules un service d'écoute téléphonique amicale, gratuit. Il fonctionne deux fois par semaine, lundi et jeudi après-midi de 14h à 18h. Il suffit de composer le 0 800 21 21 62.

➤ Permanences AVH : 2 rue des Écoles, le lundi de 10h à 12h, tél./fax : 01 55 52 06 06.
Permanence le 3^e mardi du mois au CSCB, 2 rue du Docteur-Roux de 10h à 12h, tél. : 01 41 87 06 10.
Comité régional Sud 92 : 01 55 52 06 06.
Permanence téléphonique 24h/24h : 01 46 60 29 00.
comite.sud92@avh.asso.fr - www.avh-sud92.org

Pensez au co-voiturage !

www.sceaux.fr vous propose un lien vers un site permettant de trouver des solutions de co-voiturage régulier. Un mode de transport plus écologique, plus économique et plus convivial. Gratuit, ce site s'adresse à tous, salariés, étudiants, personnes âgées, détenteurs ou non du permis, pour des trajets quotidiens, hebdomadaires ou même mensuels. Rendez-vous sur www.sceaux.fr pour en savoir plus.



L'ART D'ÊTRE CHEZ SOI



CHARPENTIER CARRELAGES

CHARPENTIER
CARRELAGES

- > Toute une collection de carrelages et de mosaïques
- > Choix et stock importants
- > Principales marques françaises et étrangères
- > Une équipe compétente et dynamique vous conseille dans votre choix

Création: Gocélic-Paris / Carolline Leix

CHARPENTIER CARRELAGES - 63, rue Carves - 92120 Montrouge - Tél. : 01 46 57 87 87 - Fax : 01 46 57 56 11



DESJONQUÈRES PAYSAGES

Création et entretien de parcs et
jardins • Maçonnerie paysagère • Taille
Élagage • Arrosage automatique



15, rue du Marius Hue VERRIÈRES-LE-BUISSON
desjonquerespaysages@wanadoo.fr ☎ 01 69 20 00 96

Massage Créatif :

Issu de 2 techniques de Massage de relaxation : Californien et Suédois
Il vous permettra un vrai lâcher prise physique et intellectuel.

Praticien en Massage de Relaxation

Nicole AURY : 06 63 76 88 95

A domicile ou au 18 Clos d'Origny - 91300 Massy
www.massage91.com



ENTRETIEN
RAMONAGE
INSTALLATION
DÉPANNAGE 7/7
SOLAIRE GEOTHERMIE
TRAITEMENT D'EAU

Téléphones :

- en semaine : 01 46 01 51 51
- week-end : 01 46 01 51 55 (dépannages)
- Télécopie : 01 46 01 51 59

82, avenue du Général De Gaulle - 92140 CLAMART
www.chauffage-service.fr

Vipratic

SERVICES A DOMICILE

Ménage, repassage, gardes d'enfants

Réduction d'impôts = 50% des dépenses
Soit à partir de 9 €/heure après déduction fiscale

☎ 01 46 32 00 11

22 ave Charles de Gaulle - 92350 LE PLESSIS ROBINSON

Fax : 01 46 32 35 51

Email : vipratic@wanadoo.fr - Site : www.vipratic.fr

Vipratic recrute

Frédert
DECO-MEUBLES

PRIX COLLECTIVITÉS

Référencé "Paris pas cher"

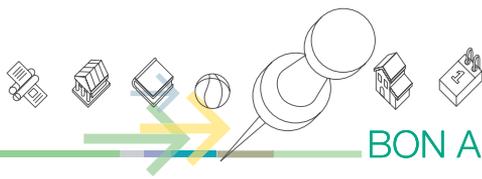


-25 %

- Salons
- Séjours
- Chambres
- Fauteuils Relax
- Literies
- Cuisines Cesa
- Aménagement de placards

64 av. Raymond Croland - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

☎ 01 47 02 15 66



BON A SAVOIR

MENUS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Les parties des menus présentés ci-dessous en caractères gras ne concernent que les écoles primaires.
Ces menus peuvent faire l'objet de modifications en fonction des recommandations de la commission des menus.
Lors des vacances scolaires, les menus correspondent à ceux du centre municipal de loisirs.

Du 2 au 6 avril	Du 9 au 13 avril	Du 16 au 20 avril	Du 23 au 27 avril	Du 30 avril au 4 mai
lundi salade de tomates salade coleslaw fricassée de poulet lentilles bretonnes fromage au choix compote de pommes compote pommes/bananes	lundi FÉRIÉ	lundi crêpe au fromage quiche paupiette de veau marengo carottes au jus yaourt aromatisé fruit	lundi œuf vinaigrette sardine au citron escalope de poulet bouquetière de légumes fromage au choix fruit	lundi salade parmentière salade de pâtes poisson pané et citron haricots verts fromage au choix fruit
mardi salade écolière haricots blancs en salade estouffade de porc à la médina beignets d'épinards fromage frais fruité fruit	mardi demi pamplemousse radis beurre ravioli au gratin fromage au choix mousse au chocolat flan nappé caramel	mardi salade de tomates salade vigneronne sauté de volaille sauce suprême tortis au fromage fromage au choix crème dessert vanille crème dessert caramel	mardi salade de tomates chou rouge mimosa sauté de porc au pruneaux petits pois fromage au choix compote pommes/fraises compote pommes/bananes	mardi FÉRIÉ
mercredi salade verte choucroute garnie fromage fruit	mercredi salami roulade de volaille rôti de veau sauce bourgeoise pommes vapeur fromage au choix fruit	mercredi salade de betteraves macédoine mayonnaise gigot froid haricots blancs yaourt fromage frais fruit	mercredi feuilleté au fromage pizza jambon blanc purée crécy fromage frais petit suisse fruit	mercredi salade de tomates carottes râpées quenelle de brochet pommes de terre en robe des champs fromage au choix compote de pommes compote pommes/bananes
jeudi MENU DE PÂQUES chou blanc vinaigrette céleri rémoulade navarin de mouton printanier (navets, carottes) petit pois bonne femme (oignons, dés de dinde) yaourt aromatisé dessert de Pâques	jeudi salade de betteraves haricots verts en salade poissonnette sauce tartare printanière de légumes fromage blanc yaourt fruit	jeudi salade de pâtes taboulé steak haché haricots verts fromage au choix fruit	jeudi MENU ORIENTAL salade mélangée salade orientale (maïs, poivron, pois chiche, olives) couscous brochette/merguez yaourt fromage blanc pâtisserie orientale	jeudi MENU PLAISIR melon pizza au poulet salade verte fromage au choix liégeois chocolat liégeois vanille
vendredi carottes râpées concombre maghيار (fromage blanc, ciboulette) dos de colin marinière pommes persillées fromage au choix entremets chocolat entremets vanille	vendredi salade de pommes de terre au thon salade de lentilles filet de poulet vallée d'auge chou fleur persillé fromage au choix fruit	vendredi salade mélangée salade iceberg brandade de poisson fromage au choix pâtisserie	vendredi carottes et navets râpés demi pamplemousse dos de colin côte d'opale frites fromage au choix salade de fruits exotiques	vendredi céleri rémoulade demi pamplemousse épaule demi sel jeunes carottes à la crème fromage frais fruité pâtisserie

* choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc dans la semaine, ou de viande le vendredi.

VBF : viande bovine française (race bouchère)

LA VILLE DE SCEAUX RECRUTE

Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi de la ville de Sceaux et les détails des conditions de candidature, y compris les postes de titulaire de la fonction publique territoriale, sur www.sceaux.fr, rubrique *Mairie pratique/Sceaux recrute*.



AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire accordés à :

- Monsieur Maurice Toledano, 29 rue des Coudrais, pour modification aspect extérieur et réorganisation du sous-sol (23 février 2007).
- Monsieur et Madame Jean-Pierre Lamare, 1 rue Guynemer, pour modification aspect extérieur et extension maison individuelle (23 février 2007).
- Monsieur Nicolas Roland-Gosselin, 11 rue de la Flèche, pour extension et surélévation d'une maison individuelle (5 mars 2007).
- Monsieur et Madame Tanguy Besset, 52 rue des Coudrais, pour surélévation maison individuelle (7 mars 2007).

Permis de démolir accordés à :

- Sceaux Habitat, 9 avenue Jules Guesde, pour démolition totale d'une maison individuelle (23 février 2007).
- Monsieur Nicolas Roland-Gosselin, 11 rue de la Flèche, pour démolition partielle, dépose de couverture (5 mars 2007).



Services de garde

Pharmacies

avril

Dimanche 1^{er}
Pharmacie BENHAMOU
(Bourg-la-Reine)
62 av. du Gal Leclerc
01 46 61 87 29

Dimanche 8
Pharmacie des QUATRE-CHEMINS
5 av. des Quatre-Chemins
01 46 61 16 12

Lundi 9
Pharmacie de la FAÏENCERIE
(Bourg-la-Reine)
15 av. du Général-Leclerc
01 46 65 08 59

Dimanche 15
Pharmacie POMPEÏ
178 rue Houdan
01 47 02 77 97

Dimanche 22
Pharmacie MIRAMOND
(Bourg-la-Reine)
135 av. du Général-Leclerc
01 46 61 08 52

Dimanche 29
Pharmacie RAKOTOARIMANANA
15 av. Georges Clemenceau
01 47 02 40

Infirmières

Dimanche 1^{er}
Mme GAUD-VIEL
10 rue Florian
01 47 02 30 80

Dimanche 8
Mme PANZOVSKI
10 rue Florian
01 47 02 24 23

Lundi 9
Mme THIRIET
10 rue Florian
01 46 61 98 03

Dimanche 15
Mme MERCIER
5 passage
Marguerite-Renaudin
01 43 50 13 93

Dimanche 22
Mme GAUD-VIEL
10 rue Florian
01 47 02 30 80

Dimanche 29
Mme PANZOVSKI
10 rue Florian
01 47 02 24 23

mai

Mardi 1^{er}
Pharmacie de la BIÈVRE
(Bourg-la-Reine)
41 boulevard Carnot
01 46 63 07 95

Mardi 1^{er}
Mme THIRIET
10 rue Florian
01 46 61 98 03

En cas d'urgence et pour obtenir le médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés, composer le 15.

Les services de garde s'effectuent : pour les infirmières, du samedi 12h au lundi 7h ; pour les pharmacies, le dimanche et le lundi jusqu'à 14h. Pour connaître les tours de garde de nuit en semaine, appelez le 15.

COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS

LE MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL

Philippe Laurent

maire de Sceaux,
vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine,
vice-président de la communauté d'agglomération
des Hauts-de-Bièvre,
reçoit sur rendez-vous à la mairie de Sceaux.
Tél. : 01 41 13 33 20
Mél : philippe.laurent@sceaux.fr

LES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Tél. : 01 41 13 33 00

Chantal Brault, 1^{er} adjoint délégué aux Sports, à la Jeunesse,
la Citoyenneté, l'Animation, la Vie associative,
conseiller régional d'Ile-de-France,
conseiller communautaire.

Jean-Louis Oheix, 2^e adjoint délégué à l'Urbanisme,
à la Circulation, aux Transports, conseiller communautaire.

Sabine Vasseur, 3^e adjoint délégué à l'Habitat et à la
Population, reçoit sur rendez-vous. Tél. : 01 46 60 60 41.

Bruno Philippe, 4^e adjoint délégué à l'Action sociale, la Santé,
la Prévention. Tél. : 01 41 13 33 00.

Bernadette Devouton, 5^e adjoint délégué à la Famille, la Petite
enfance, la Vie scolaire et péri-scolaire.

Hervé Audic, 6^e adjoint délégué aux Travaux, à la Voirie,
aux Bâtiments municipaux.

Jean-Philippe Allardi, 7^e adjoint délégué à la Culture,
au Patrimoine, à l'Esthétique urbaine.

Nicole Zuber, 8^e adjoint délégué à l'Environnement,
au Développement de l'intercommunalité territoriale,
conseiller communautaire.

Christian Lancrenon, 9^e adjoint délégué à l'Emploi,
l'Économie, au Commerce.

LE DÉPUTÉ

Patrick Devedjian, député de la 13^e circonscription des
Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous au 122 rue Houdan
le 30 avril 2007 de 17h à 18h30.
Tél. : 01 40 96 73 30
www.patrick-devedjian.info

COMMENT LAISSER DES MESSAGES AUX GROUPES D'ÉLUS

Groupe Vivre à Sceaux :
chantal.brault@sceaux.fr

Groupe Sceaux Plurielle :
sceauxplurielle@wanadoo.fr

Groupe Progresser à Sceaux :
pas.contact@wanadoo.fr

PERMANENCES

Association Valentin Haüy (aveugles et malvoyants)

- au local AVH, 2 rue des Écoles, tél. : 01 55 52 06 06.
Lundi, mardi et vendredi de 10h à 12h.
- au CSCB, 2 rue du Dr Roux, le 3^e mardi du mois de 10h à 12h.
Permanence téléphonique 24h/24h : 01 46 60 41 44.

Caisse d'allocations familiales

Point d'action sociale, 1 rue du Four - Tél. : 01 55 52 14 80
(permanence allocations : 1^{er} et 3^e merc. du mois de 9h à 11h30).

CAUE 92

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 92
Conseils gratuits sur rendez-vous :
Petit Château, 9 rue du Docteur-Berger. Tél. : 01 41 87 04 40.

Centre de planification et d'éducation familiale

Consultations le mardi de 14h30 à 19h30
Entretiens avec la conseillère conjugale et familiale (sur rdv)
Consultations gynécologiques (sans rendez-vous)
2 bis avenue Jules Guesde. Tél. : 01 40 91 93 23.

Circonscription de la vie sociale - Antenne de Sceaux

3 rue du Four - Tél. : 01 41 87 04 70. Permanence *Agir pour
l'emploi* le mardi de 14h à 17h30 sur rendez-vous.
Entretien avec les assistantes sociales sur rendez-vous.

Conciliateur de justice

Reçoit à la mairie les 1^{er} et 3^e mardis du mois sur rendez-vous
de 11h à 17h30. Tél. : 01 41 13 33 00.

Contrôleur des impôts

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 14h à 16h,
à l'Ancienne mairie, 68 rue Houdan.

Coordination gérontologique - 7 jours sur 7

Résidence de personnes âgées *Les Imbergères*
19 rue des Imbergères, **Numéro unique : 01 46 60 35 38.**

Écrivain public

Le lundi de 10h à 12h au CSCB
2 rue du Docteur-Roux.

Infos-consommateurs

Permanence au CSCB
2 rue du Docteur-Roux
le 1^{er} lundi de chaque mois de 13h30 à 15h30
ou sur rendez-vous. Tél. : 01 41 87 06 10.

Maison de la Justice et du Droit des Blagis

8 bis rue de la Sarrazine à Bagneux. Tél. : 01 46 64 14 14.
Ouverte du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h.

Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre

3 Centrale Parc, avenue Sully Prudhomme
92298 Châtenay-Malabry cedex
Tél. : 01 41 87 82 82 / Fax : 01 41 87 82 83

Office de tourisme

Jardin de la Ménagerie, 70 rue Houdan à Sceaux
Tél. : 01 46 61 19 03
Fax : 01 46 61 50 48.
E-mail : otsceaux@wanadoo.fr
Site internet : www.tourisme-sceaux.fr.st
Horaires d'été (jusqu'au 15 octobre) :
mardi, jeudi et vendredi : 15h - 19h
mercredi, samedi et dimanche : 10h - 13h et 15h - 19h
Fermé le lundi.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS 17 ou 01 40 91 25 00

POMPIERS 18 ou 01 47 02 09 38

POLICE MUNICIPALE 01 41 13 33 22

CENTRE ANTIPOISONS 01 40 05 48 48

DROGUE INFO SERVICE 0 800 231 313

SIDA INFO SERVICE 0 800 840 800

URGENCES MÉDICALES (Centre 15) 15
(service d'urgence)

SOS 92 01 46 03 77 44
(gardes et urgences médicales)

DENTAIRE 01 47 78 78 34
(service d'urgence uniquement les dimanches et
jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 18h)

AMBULANCE LEROY 01 46 63 24 31

GAZ 0 810 433 292
(service d'urgence)

ÉLECTRICITÉ 0 810 333 292
(service d'urgence)

TAXI 01 46 61 00 00
(borne d'appel à Bourg-la-Reine, RN20)

SOS AMITIÉ 01 46 21 31 31

COORDINATION 01 46 60 35 38
GÉRONTOLOGIQUE / PERSONNES ISOLÉES

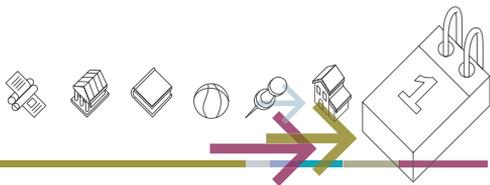
SERVICE DES 01 41 13 33 02
ASTREINTES MUNICIPALES

Ordre des avocats des Hauts-de-Seine

Consultations. Tél. : 01 55 69 17 67

Préfecture

Tél. : 0 821 80 30 92 - www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

enregistrées du 16 février au 15 mars 2007

Aïta Diarra - Charlotte Guibert - Célia Cherichi - Orphée de la Lande de Calan - Diégo Naudé - Tristan Péré--Rassat - Eloïse Arrouart - Rita Raad - Maria Anghel - Emma Glatigny - Mathieu Verspan.

MARIAGES

enregistrés du 16 février au 15 mars 2007

Laurent Viard et Nathalie Barets.

DÉCÈS

enregistrés du 16 février au 15 mars 2007

Jacqueline Munier épouse Serié - Christiane Rougier épouse Devaux - Christiane Roche veuve Gaillard - Yves Robin - Henri Pons - Lucienne Gardelle veuve Meunier - Colette Poupin veuve Perrault - André Bedok - Joël Chenoy - Maurice Gautier.

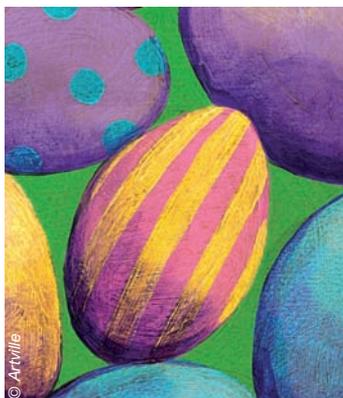
SERVICE NATIONAL

Faites-vous recenser

Selon la loi n°97.1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du Service national, les Français (filles et garçons) nés en avril 1991 devront se faire recenser en avril 2007 en se présentant, après la date de leur anniversaire, à la mairie de leur domicile, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

TRÈS IMPORTANT

D'après l'article 113-4 du code du service national, les garçons nés à partir du 01/04/1980 et les filles nées à partir du 01/04/1983 doivent détenir obligatoirement l'attestation de recensement pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Ils peuvent procéder à la régularisation de leur situation en se faisant recenser.



Samedi de Pâques

Retenez que l'hôtel de ville sera exceptionnellement fermé le samedi précédant Pâques, le 7 avril 2007.

MAIRIE PRATIQUE

Demande de passeport

À l'approche de l'été, prenez de l'avance pour faire établir votre passeport.

Pièces à produire :

La présence du demandeur est obligatoire. Les mineurs doivent être accompagnés du représentant légal.

Attention ! Il faut maintenant un passeport par personne.

- Deux photos d'identité identiques, récentes. Attention ! Des critères liés aux normes internationales sont désormais applicables aux photos : format 35 mm x 45 mm, en couleurs (critère impératif), tête nue, de face, sur fond clair, expression neutre sans sourire, etc...
- Votre ancien passeport, même périmé. S'il a été perdu, faites votre déclaration de perte en mairie. S'il a été volé, la déclaration de vol se fait au commissariat de police. Dans les deux cas, munissez-vous d'un document officiel avec photographie (ex : permis de conduire, passeport, carte professionnelle...). Pour les passeports périmés depuis plus de deux ans, contactez le service Population et citoyenneté.
- Une copie intégrale récente de l'acte de naissance
- Un justificatif de domicile à votre nom (avis d'imposition, quittance de loyer, facture EDF...).

Coût : 60 € en timbres fiscaux, pour les majeurs, 30 € en timbres fiscaux à partir de 15 ans. Gratuit pour les moins de 15 ans.

Validité : 10 ans pour les plus de 18 ans, 5 ans pour les mineurs.

Délai d'obtention : 1 mois.



➤ Service Population et citoyenneté : hôtel de ville, 122 rue Houdan.
Tél. : 01 41 13 33 00. Plus de précisions sur www.sceaux.fr
rubrique *Mairie pratique/Démarches administratives.*





Fête du printemps et de ses saveurs

samedi 28 et
dimanche 29 avril 2007
dans les quartiers commerçants
de Sceaux

- Grand jeu de grattage
- Stands de maquillage pour les enfants
- Salon
Vignerons coup de cœur
à l'Ancienne mairie
(68 rue Houdan)

Cette opération est financée dans le cadre du FISAC
(fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

